



CROIX ST-LAMBERT

Projet Social 2018-2021

« Le centre social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire »

Charte fédérale des centres sociaux et sociaux culturels de France

Sommaire

1) Introduction:

2) L'environnement du projet

- 2.1) Définition du centre social et circulaire de Juin 2012
- 2.2) missions
- 2.3) positionnement

3) Démarche du renouvellement du projet social

4) Le territoire

- 4.1) Zone de compétence du centre social de la Croix St Lambert
- 4.2) Caractéristiques du territoire (données stats) +

5) Les acteurs du projet

- 5.1) L'équipe du centre social
- 5.2) La coordination du réseau d'acteurs
 - a) les différentes formes de partenariat
 - b) les partenaires du projet
 - c) L'association de bénévoles (Anim'Actions Sud) et les habitants

6) Bilan évaluatif

- 6.1) Retour des ateliers de la cohésion sociale
- 6.2) Identification des problématiques et enjeux sociaux du territoire sud Briochin

7) Le projet 2018-2021

- 7.1) Principes d'actions
- 7.2) Orientations générales
- 7.3) Arbres a objectifs et résultats attendus
- 7.4) Fiche Action
- 7.5) Suivi et évaluation du projet social
 - a) Démarche
 - b)Organisation de l'évaluation

8) La gouvernance

9) Conclusion

Annexes

1) Introduction

Dès 2015 , la ville de Saint-Brieuc a souhaité s'appuyer sur le contexte de renouvellement des projets des trois centres sociaux, en partenariat étroit avec la CAF 22 pour mettre en œuvre une politique de cohésion sociale à l'échelle de la ville.

Cette démarche est une opportunité pour la CAF et la Ville d'engager une réflexion partagée en matière de cohésion sociale. Par ailleurs, il confirme le cadre partenarial, socle commun de l'action conjointe Ville/CAF dans les quartiers en matière d'animation de la vie sociale et familiale.

Le plan de cohésion sociale doit doter les centres sociaux et les acteurs des quartiers d'une feuille de route commune, cohérente avec les priorités de la Ville et les enjeux socio-économiques, à travers l'organisation en 2016, de « Rencontres de la Cohésion Sociale ».

Les trois centres sociaux Briochin s'appuieront sur les réflexions engagées autour du plan de cohésion sociale afin d'abonder les projets sociaux de territoire.

2) L'environnement du projet

2.1) Définitions :

A la fin du XIXe siècle, on parle de “ maisons sociales ” ou de résidences sociales, ancêtres du centre social. C'est à partir des années 1960 que les Centres sociaux se développent dans les grandes villes et leur banlieue. Les centres sociaux sont des lieux d'animation à la vie sociale et culturelle ouvert à tous les habitants.

Chaque centre social, enraciné dans une réalité sociale, a don identité propre mais leur objectif permanent est la recherche du mieux vivre ensemble et ils se définissent comme des lieux de citoyenneté.

Aujourd'hui, plus de 2 171 Centres sociaux sont agréés par la CAF et se situent essentiellement dans les villes.

La charte fédérale des centres sociaux définit ces structures comme des “ foyers d'initiatives portés par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ”.

En synthèse, un centre social se définit comme :

- Un lieu ouvert à tous,
- Prônant la participation des habitants,
- Offrant des services aux habitants,
- Un équipement contribuant au développement social local.

2.2) Missions et fonctions :

D'autre part, la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de sa responsabilité en matière d'agrément et de son soutien aux centres sociaux, sous la circulaire du 20 juin 2012, caractérise les centres sociaux par deux missions générales :

cet équipement par :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.**

Un centre social est un espace de vie, un équipement socioculturel ouvert à tous.

Le centre social accueille tout le monde sans distinction d'âge, de culture, de catégorie sociale. Le centre social soutient les personnes dans leurs démarches (permanences, orientation, accompagnement). Chacun peut exposer ses problèmes auprès de professionnels ou de bénévoles engagés.

- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Un lieu d'entraide et de parole.

Un centre social peut contribuer à forger un sentiment d'appartenance à un quartier et lutter au quotidien contre l'exclusion et l'isolement, à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion des habitants par le soutien à l'éducation, le développement de l'expression culturelle et le renforcement des solidarités.

Suivent cinq missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants usagers, des familles et des groupes informels ou associations.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés , leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population du territoire.
- Mettre en œuvre une organisation, un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire, sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Un projet familles intégré au projet d'animation globale du centre social doit présenter les caractéristiques suivantes :

- répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants au renforcement de la cohésion intra-familiales et aux relations et solidarités inter-familiales.
- coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développées au sein du centre sociales- - faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

2.3) Positionnement du centre social:

La démarche du Plan de cohésion social engagée par la ville de Saint-Brieuc et la Caf 22 a mis en exergue la volonté commune de plébisciter la fonction de coordination du centre social. Ainsi, le centre social de part sa mission de développement social à l'échelle du territoire Sud de Saint-Brieuc va accompagner les acteurs du territoire dans la recherche des conditions de son amélioration et de son développement. L'équipe du centre social dans la mise en œuvre du DST doit conjuguer les projets individuels et collectifs du territoire. Cette démarche de DST implique la participation du plus grand nombre des acteurs du territoire à la définition d'un projet de développement. La fonction de coordination implique par ailleurs, le développement de l'expertise du centre social dans la mise en œuvre d'une veille sociale et l'étude approfondie de la réalité sociale, construit la production de connaissances sociales partagées comme les freins et les leviers du territoire observés par les acteurs.

3) Démarche d'élaboration du projet social

Après 2 années de transition, en l'attente du Plan de cohésion sociale à l'échelle de la ville, le projet social est une opportunité pour redonner un nouveau souffle au centre, légitimer son intervention à l'échelle du grand territoire et le redynamiser en favorisant la participation des acteurs à sa construction.

3.1) Un renouvellement de projet qui s'appuie sur la démarche du plan de cohésion sociale

3.2) Un accompagnement à l'élaboration du projet

3.3) Méthodologie et outils utilisés

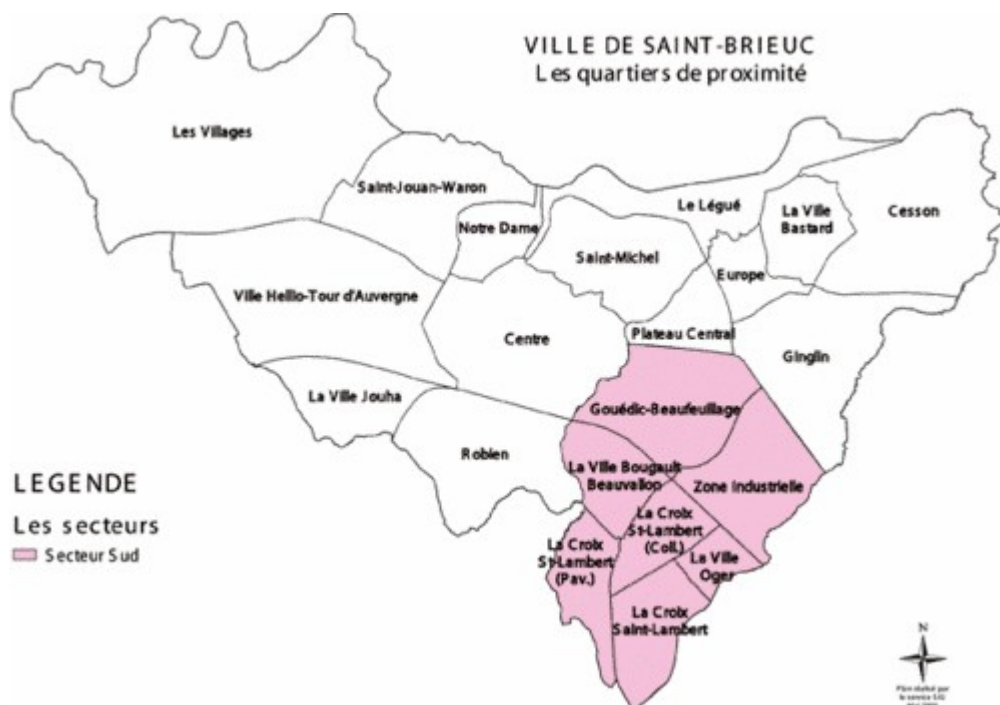
3.4) La participation des habitants-usagers, des bénévoles, des partenaires et de l'équipe salariée du centre social

4) le territoire

4.1) Zone de compétence du centre social de la Croix St Lambert

Le territoire d'intervention du Centre social de la Croix St Lambert se situe au sud de la Ville de St Briec. Il est composé des quartiers correspondants aux IRIS (îlots regroupés pour l'information statistique - Données Insee). On y distingue 5 micro quartiers:

- La Ville Oger (comprend les Tours et les rues Etablette, Nimier, Segalen)
- La Croix St Lambert
- Beauvallon et la Ville Bougault
- La Zone Industrielle
- Ste Thérèse pour partie (jusque la rue du Dr Rahuel, rue de Paris) indiqué Gouedic Beaufeuillage sur la carte



Territoire réel ou Zone d'influence ?

Le territoire de proximité du centre social a connu de nombreuses modifications depuis ces dernières années et notamment observées suite aux chantiers de rénovations urbaine mise en œuvre à la Croix St Lambert.

La zone d'habitat c'est peu à peu transformée passant d'une logique verticale (avec 5 tours de 15 étages) à une logique horizontale.

La zone de commerces s'est diversifiée apportant aux habitants une zone d'attractivité forte autour du centre social (commerces de proximité, médecin, pharmacie, bibliothèque, ...)
Par ailleurs, la mise en œuvre de nouveaux espaces publics permettent d'accueillir diverses activités favorisant les rencontres et le lien social.

Pour autant cette zone de proximité que représente la Croix Saint Lambert n'est pas l'unique quartier d'intervention du centre social. Notre zone d'influence et d'interventions, s'étend sur 4 autres quartier du territoire Sud que sont Beauvallon, la Ville Bougault, la ville Oger et Sainte Thérèse.

4.2) Caractéristiques du territoire (données stats)

L'équipe du centre social intervient auprès de l'ensemble des habitants du territoire et plus particulièrement auprès des familles et des personnes fragilisées qui résident dans les quartiers d'habitat social.

Parce qu'elles sont au cœur de la problématique de la société et de l'institution, les familles et les groupes familiaux en tant qu'entités collectives sont notre public cible. L'approche familiale intègre de fait les enfants, les adolescents et les jeunes ainsi que leurs parents.

La mission du centre social privilégie clairement l'organisation d'actions en faveur des familles et de ces différentes composantes. Il s'agit de les fédérer, de les articuler, les rattacher à "un fil conducteur", gagner en efficacité par la mise en cohérence des différentes actions conduites par rapport aux enfants, aux parents, dans les différents domaines de préoccupation familiale: logement, santé, cadre de vie, loisirs, consommation, éducation.

Il s'agit aussi, de mettre en synergie l'ensemble des interventions de divers partenaires conduites au niveau local auprès des familles, qu'elles soient individuelles ou collectives, de favoriser l'interactivité, la mise en œuvre de réseau de proximité, et la connaissance des problématiques.

Il s'agit enfin d'atteindre les familles qui fréquentent peu ou pas le centre social, d' "aller au devant", d'initier un " travail de rue", et d'exploiter la connaissance des problématiques observées et exprimées par exemple à travers les différentes activités, à l'accueil ou dans le cadre du soutien administratif.

Afin d'appréhender l'ensemble des caractéristiques définissant le public nous avons mis en œuvre une démarche de diagnostic à l'échelle de notre territoire d'intervention. Cette démarche a été réalisée en collaboration avec les services études de la Caf et de la ville, ainsi qu'avec les partenaires locaux et institutionnels et s'est appuyé sur le plan de cohésion sociale.

Notre secteur d'intervention comprend 6 IRIS dont la ville Oger, la Croix St Lambert, la ville Bougault, Beauvallon , le quartier Sainte Thérèse et la Zone industrielle

Selon le profil démographique de la population Briochine en 2012, on dénombre 45936 habitants. Les quartiers Sud Briochins, quartiers d'intervention du centre social, comptent 10471 habitants soit 23 % de la population Briochine, avec 31 % de moins de 25 ans, 50 % de 25-64 ans et 19 % de personnes âgées de plus de 65 ans.

Thématique Population

(Habitants ou Ménages)

IRIS : (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique/ données INSEE)
 Sainte Thérèse / Beauvallon / La Croix Lambert / La Ville Oger / Zone Industrielle

a) Poids démographique / Saint Briec : données 2013

	Saint-Briec (en nbre d'habitants)	Secteur Croix Saint Lambert (en nbre d'habitants)
Population en nombre d'habitants	45 331	10 522
% Evolution 2012-2013	100 % - 237 (-0,5%)	23,2 % + 51 (+0,5%)

Le quartier de la Croix Saint Lambert regroupe 23,2 % de la population totale contre 18,9 % pour le Plateau, 31,2 % pour le Centre Ville et 26,7 % pour le Point du Jour.

IRIS	Population	% du secteur
Sainte Thérèse	3815	36,2 %
Beauvallon	2563	24,4 %
La Croix Lambert	2090	19,9 %
La Ville Oger	1432	13,6 %
Zone industrielle	621	5,9 %

b) Evolution du nombre d'habitants 2006 - 2013

	Saint-Briec	Secteur Croix Saint Lambert
Evolution Nombre d'habitants	- 1 106	- 380
%	- 2,4 %	- 3,5 %

Le poids démographique est quasi constant entre 2006 et 2013.

Globalement, le secteur Croix Saint Lambert a connu une diminution du nombre d'habitants entre 2006 et 2013 de 3,5% (- 380 habitants), globalement supérieure à l'évolution enregistrée sur la Commune.

Cette situation s'explique principalement par la forte diminution entre 2006 et 2012 du nombre d'habitants (- 685 - soit - 33%) résidant sur l'IRIS de la Ville Oger intégrant les logements

sociaux dits de la « Croix Saint Lambert ».

Cela correspond à l'opération de rénovation urbaine menée dans la cadre de l'ANRU ; les logements sociaux (« les tours ») avaient alors été « vidés » en vue de leur déconstruction.

La chute de population sur cet IRIS semble être terminée en 2013, le quartier « gagnant » pour la première fois en population depuis 2006 (+ 39 hab. entre 2012 et 2013 soit +2,8%). A noter, par ailleurs, la particularité de l'IRIS Zone Industrielle dont la population a augmenté de façon importante : + 278 habitants (+ 78%).

Ce secteur est le seul à gagner en population entre 2012 et 2013 (+ 51 hab.)

c) Répartition de la population par strates d'âges :

Répartition comparative Saint-Brieuc / Secteur Croix Saint Lambert : données 2013

	Saint-Brieuc (en nbre d'habitants)	Secteur Croix Saint Lambert (en nbre d'habitants)
Population - de 25 ans	13 998 (30,9%)	3 160 (30%)
Population de 25 - 64 ans	21 485 (47,4%)	5 394 (51,3%)
Population de 65 ans et +	9 848 (21,7%)	1 968 (18,7%)
Nbre d'habitants	45 331 (100%)	10 522 (100%)

La part de la « population de 65 ans et + » est de 3 points inférieure à la donnée communale.

Evolution 2006 - 2013 de la population par strates d'âges :

	Saint-Brieuc	Secteur Croix Saint Lambert
Population de - de 25 ans	- 273 (-1,9%)	- 208 (- 6,1 %)
Population de 25 - 64 ans	- 859 (- 3,8%)	- 188 (- 3,4 %)
Population de 65 ans et +	+ 26 (- 0,3%)	+ 16 (+ 0,8 %)
Nbre d'habitants	- 1 106 (- 2,4%)	- 380 (- 3,5%)

L'évolution démographique du secteur La Croix Saint Lambert entre 2006 et 2013 se différencie des données générales de la Commune en ce qui concerne la « population de moins de 25 ans » dont la baisse de population est trois fois plus importante en pourcentage.

Sur la Ville Oger, qui a perdu 646 habitants sur la période, près de 50 % de cette baisse est constituée de « population de – 25 ans » et de 53 % de « population de 25-64 ans ».

L'IRIS Zone industrielle (+ 272 hab) connaît une évolution différenciée des autres IRIS par une forte augmentation de sa « population de moins de 25 ans » : + 167 (multiplié par 2,5), et des « 25 - 65 ans » : + 125 (+ 63%).

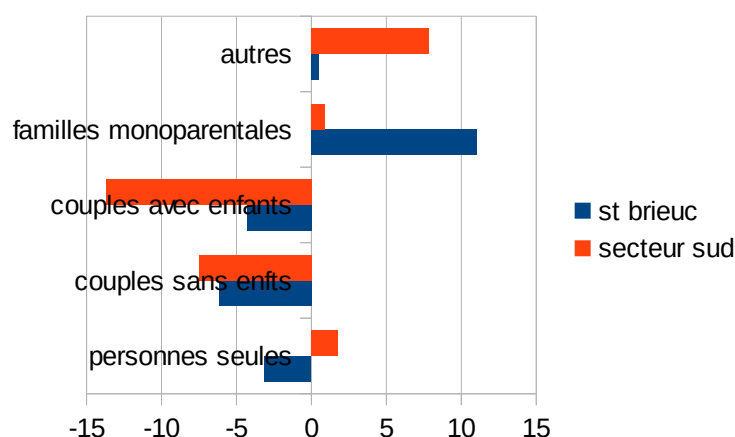
d) Répartition de la population par ménages :

Répartition comparative Saint-Brieuc / Secteur Croix Saint Lambert : données 2013

	Saint-Brieuc (en pop. de ménages)	Secteur Croix Saint Lambert (en pop. de ménages)
Pop. Ménages Personnes seules	11 600 (26,8%)	2 501 (24,7%)
Pop. Ménages Couples sans enfant	9 964 (23%)	2 456 (24,2%)
Pop. Ménages Couples avec enfants	14 460 (33,4%)	3 397 (33,5%)
Pop. Ménages Familles monoparentales	5 833 (13,5%)	1 427 (14,1%)
Pop. Autres ménages sans famille	1 462 (3,3%)	361 (3,5%)
Total pop. Ménages	43 319 (100%)	10 142 (100%)

Proportionnellement moins de personnes seules (- 2 points)

Si la part de population de type « familles monoparentale » est quasi similaire à la donnée communale (entre 13 % et 14 %), sur l'IRIS de la Ville Oger celle-ci atteint 30,3 %, le taux le plus important de tous les IRIS de Saint-Brieuc



Evolution du nombre de ménage
(2006 - 2012)

Globalement, le Secteur Croix Saint Lambert connaît de façon plus accentuée, entre 2006 et 2013, une diminution du nombre de ménages par rapport aux données générales de la Commune.

En outre, le nombre de personnes seules est stable alors qu'il baisse au niveau communal.

Par ailleurs, le nombre de couples avec enfants connaît une baisse près de 3 fois plus forte.

Cette situation est à relier avec l'augmentation du nombre de « personnes de 65 ans et plus » pointée ci-dessus, ce qui viendrait confirmer le vieillissement de la population sur ce secteur.

Au niveau des IRIS, il est à noter :

- concernant la catégorie « Familles monoparentales », la progression de leur nombre sur les IRIS Beauvallon, La Croix Lambert et Zone Industrielle, alors que l'on constate une diminution sur Sainte Thérèse et la Ville Oger.
- Concernant la catégorie « Personnes seules », si l'évolution globale sur le secteur est modérée, elle augmente de près de 20 % sur IRIS Croix Lambert (+61) et est multipliée par 2,5 sur la Zone industrielle (+ 140). Par contre, elle baisse de façon conséquente sur l'IRIS Ville Oger (-177 soit -37%) en rapport avec la baisse générale de la population y résidant (voir données ci-dessus).

e) Population française / étrangère :

Répartition comparative Saint-Brieuc / Secteur Croix Saint Lambert : données 2013

	Saint-Brieuc (en nbre d'habitants)	Secteur Croix Saint Lambert (en nbre d'habitants)
Population française	42 995 (94,8%)	9 995 (95%)
Population étrangère*	2 336 (5,2%)	527 (5%)
Total	45 331 (100%)	10 522 (100%)

* Définition INSEE : Personne résidant en France et ne possédant pas la nationalité française

Evolution 2006 - 2013 :

	Saint-Brieuc (en nbre d'habitants)	Secteur Croix Saint Lambert (en nbre d'habitants)
Population française	- 1 742 (- 3,9 %)	- 441 (- 4,2%)
Population étrangère*	+ 636 (+ 37,5%)	+ 61 (+ 13,1%)

Le secteur Croix Saint Lambert connaît, sur la période 2006 – 2013, l'augmentation la plus faible de la population étrangère sur les 4 quartiers (+13,1%). Il est à noter des variations différenciées sur les IRIS. Ainsi :

- l'IRIS Ville Oger connaît une baisse de 72 hab soit – 29,1 % ,
- l'IRIS Sainte Thérèse connaît une augmentation de 90 soit + 83,5%

Thématique Logement

a) Catégories d'occupants en résidence principale :

Répartition comparative Saint-Brieuc / Secteur Croix Saint Lambert par catégories d'occupants : données 2013

	Saint-Brieuc (en nbre de pers par ménage) 43 325	Secteur Croix Saint Lambert (en nbre de pers. Par ménage) 10 168
Pop. Propriétaires	22 370 (51,6%)	5 336 (52,5%)
Pop. Locataires parc privé	11 942 (27,6%)	2 456 (24,2%)
Pop. Locataires parc HLM	8 357 (19,3%)	2 274 (22,4%)
Autres	656 (1,5%)	102 (1,0%)
TOTAL population résidence principale	43 325	10 168

Population vivant en habitation sociale (HLM) plus fortement représentée sur ce secteur (+ 3 points)

A noter, sur l'IRIS Ville Oger, 89,4 % des habitants sont locataires dont 87 % en résidence HLM. Par contre, seulement 1,3 % des habitants de Beauvallon réside en HLM mais 74,5 % sont propriétaires.
Population locataire du parc privé sous représentée (- 3 points)

- Propriétaires : des extrêmes entre Beauvallon (74,5 %) et la Ville Oger (10,3%) qui a le taux le plus faible de propriétaires de tous les quartiers IRIS briochins mais , à l'inverse, la part la plus forte d'habitant du parc social HLM (87%).

Evolution 2006 – 2013 par catégories d'occupants :

	Saint-Brieuc (en nbre de pers par ménage) - 1013 (-2,3%)	Secteur Croix Saint Lambert (en nbre de pers. Par ménage) - 511 (-4,8%)
Pop. Propriétaires	- 554 (-2,4%)	- 384 (- 6,7%)
Pop. Locataires parc privé	- 207 (- 1,7%)	- 16 (-0,6%)
Pop. Locataires parc HLM	- 29 (-0,3%)	- 133 (- 5,5%)
Autres	Non disponible	Non disponible

Ce secteur présente des évolutions différenciées de celles enregistrées sur la Commune.

En effet, il connaît :

- d'une part, une baisse importante du nombre de locataires du parc HLM qui s'explique par

l'opération réalisée dans le cadre de l'ANRU sur l'IRIS Ville Oger. (expliqué précédemment).

- Enfin, une baisse plus importante de nombre de propriétaires.

- Parc locataire privé : une particularité de l'IRIS Sainte Thérèse : sur la période 2006 – 2013, un transfert d'habitants entre le parc local privé (-350 hab soit -22,9%) vers le parc HLM (+ 484 hab. soit x 7,5) dont + 262 hab. sur la seule année 2012-2013.

- Parc HLM : Secteur qui perd le plus de population du parc social (-5,5%) notamment sur l'IRIS La Ville Oger (- 526 hab soit -29,7%) compensé pour partie par la forte augmentation sur Sainte Thérèse (+484 hab).

b) Ancienneté de la durée d'occupation du logement :

Répartition comparative Saint-Brieuc / Secteur Croix Saint Lambert de l'ancienneté d'occupation du logement : données 2013

Population des Ménages	Saint-Brieuc (en population de ménage)	Secteur Croix Saint Lambert (en population de ménages)
Emménagement - de 2 ans	7 529 (17,4%)	1 517 (14,9%)
Emménagement + 10 ans	17 576 (40,6 %)	2 384 (45%)

La part de la population emménagée depuis moins de 2 ans est plus faible dans le secteur Croix Saint Lambert que la moyenne communale et particulièrement dans les IRIS Beauvallon (12,9%) et La Ville Oger (11,7%)

Par contre, la part de la population établie depuis + 10 ans (et de ce fait plus stable) est supérieure à la moyenne dans l'IRIS de La Croix Lambert (53%) et plus faible à Sainte Thérèse (34%).

Thématiques Socio-économiques

a) Revenus fiscal déclaré :

Répartition comparative Saint-Brieuc / Secteur Croix Saint Lambert : données 2012

	Saint-Brieuc revenus / mois	Secteur Croix Saint Lambert revenus / mois
Revenu fiscal (déclaré) médian	1 516 €	1 363 €
Ecart Saint-Brieuc / Croix Saint Lambert		- 153 € (- 10%)

Le revenu médian du secteur est inférieur au revenu médian de l'ensemble de la commune de 10%. De plus, l'IRIS la Ville Oger se singularise par un revenu médian de 772 € soit la moitié des revenus médians des autres IRIS de ce secteur et le plus faibles des 20 IRIS de Saint-Brieuc.

Evolution 2009 – 2012 du revenu médian :

	Saint-Brieuc revenus / mois	Secteur Croix Saint Lambert revenus / mois
Revenu fiscal médian	+ 74 € (+ 5,2 %)	+ 57 € (+ 4,3%)

Sur la période 2009 – 2012, il est à noter que le revenu médian augmente moins que sur l'ensemble du territoire.

Les augmentations sont proches de la moyenne du secteur pour Beauvallon et la Croix Lambert alors que la Ville Oger connaît une augmentation de 6€ mensuel sur la période (0,84%) quand à Sainte Thérèse elle est de 96 € (+6,7 %).

b) Catégories socio-professionnelles (CSP)

Ce secteur se caractérise par une proportion plus importante de la population des CSP « ouvriers » et « employés ».

Evolution 2006 – 2013 :

Population des ménages	Saint-Brieuc (en nbre d'habitants des ménages)	Secteur Croix Saint Lambert (en nbre d'habitants des ménages)
Cadres – professions indépendantes & supérieures	+ 440 (8,9%)	+ 82 (+ 8,3%)
Prof.intermédiaires	- 1 432 (-19,5%)	- 567 (- 31%)

Employés	- 26 (- 0,5%)	+ 63 (+ 4,6%)
Ouvriers	- 151 (- 1,8%)	- 121 (- 5,1%)
Commerçants, Artisans, chefs d'entreprises	- 429 (- 17 %)	- 175 (- 27%)
Retraités	+ 87 (+ 0,7%)	+ 106 (+ 4%)
Total ménages	- 1 030 (- 2,3%)	- 505 (- 1,2%)

Sur la période 2006- 2013, il faut principalement noter la forte diminution de la population relevant de la CSP « prof intermédiaire » qui varie de – 567 soit - 31 %, supérieur de 1 point à la donnée communale.

Cette situation est particulièrement marquée sur l'IRIS Sainte-Thérèse qui connaît une diminution de 260 habitants (-39%) relevant de cette catégorie alors que la population y résidant baisse globalement de 60 habitants.

Globalement, le secteur sud de Saint-Brieuc, connaît de façon plus accentuée, entre 2006 et 2013, une diminution du nombre de ménages par rapport aux données générales de la commune.

En outre, le nombre de personnes seules s'accroît alors qu'il est en baisse au niveau communal.

Par ailleurs, le nombre de couples avec enfants connaît une forte baisse. Cette situation est à relier avec l'augmentation du nombre de personnes de plus de 65 ans et plus pointé ci-dessus qui viendrait confirmer le vieillissement de la population sur ce secteur.

- Une des caractéristiques majeures de ce public est que près de la moitié des ménages se compose de personnes seules (48, 17%) ou de familles monoparentales (10,44%)
Il y a une accentuation du nombre de personnes seules depuis 2006 comparativement au niveau communal où il est en baisse.
- Par ailleurs, la population est vieillissante avec une part des retraités qui progresse de + 1, 71 % entre 2006 et 2012 et qui se trouve en adéquation avec le profil démographique de la population.
- Le revenu médian du secteur est inférieur au revenu médian de l'ensemble de la commune de 10 %. De plus, l'iris de la ville Oger (secteur politique de la ville) se singularise par un revenu médian de 756€ représentant la moitié des revenus médian des autres IRIS de ce secteur.
- Concernant les secteurs d'activités et les catégories sociales professionnelles ; 12,9 % sont issus des professions intermédiaires, 14,2 % sont employés, 23,2 % sont ouvriers et enfin 25,88 % de la population sont des personnes retraitées.

On note donc que ce secteur se caractérise par une proportion plus importante de la population des CSP « ouvriers » mais aussi une forte proportion de « retraités » en lien avec le profil démographique, constat du vieillissement de la population de ce territoire.

5) Les acteurs du projet

5.1) L'équipe du centre social

➤ Principales fonctions du responsable de centre social. (Cf Annexe n° référentiel de poste)

Au sein de la structure, le responsable pilote le projet de centre social, de sa phase d'élaboration (en vue de l'agrément) à sa mise en œuvre ainsi que de son évaluation, sous la responsabilité du comité de pilotage Caf22- Ville de St-Brieuc.

Il met en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire, anime et coordonne le réseau d'acteurs et favorise la participation des habitants.

Dans ce cadre, Il manage une équipe de professionnels et coordonne le plan d'actions.

La fonction d'animation globale requiert des compétences particulières que seule une équipe de professionnels qualifiés peut garantir.

Fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social, l'animation globale exercée par l'équipe du centre social doit favoriser la citoyenneté et l'échange social. Cette fonction d'animation globale est destinée à produire un indispensable effet à double détente:

- de la réalisation d'actions d'amélioration de la vie sociale, ce qui suppose de la part de mon équipe une vision large des besoins et une cohérence des actions entre elles.
- de mobilisation ou d'optimisation, au plan local, des conditions de réussite des actions d'amélioration sociale, ce qui suppose de la part des professionnels du centre social, de stimuler l'expression des besoins, de sensibiliser le plus grand nombre aux réalités sociales du territoire. Mais aussi de faire coopérer les différents acteurs du territoire, de les coordonner et d'animer la mutualisation de leurs moyens.

Au sein du service le responsable met en œuvre un management participatif afin :

- d'appréhender l'équipe et d'être en relation avec chaque professionnel
- de mettre en place un système d'écoute pour l'ensemble des professionnels dont il a la responsabilité afin de "prendre en compte" les idées, les remarques.
- de mettre en place un système de communication pertinent avec différents outils (réunions, notes, cahiers de liaisons, entretiens individuels)
- de guider en donnant des objectifs précis et des consignes
- de solliciter l'ensemble de l'équipe puisque l'initiative est un des moteurs de la motivation
- de prévenir et gérer d'éventuels problèmes ou conflits
- d'expliquer " toujours et encore" notre démarche, nos objectifs, notre visée et les finalités du projet de service.

On peut donc dire que la fonction d'animation globale est une fonction d'interaction qui doit être mise en œuvre par des professionnels ayant les compétences requises pour ce faire.

➤ les professionnels du centre social :

L'équipe du centre social de la Croix St Lambert est composée de 5 professionnels avec des profils et des expériences très différentes.

Leurs fonctions et rôles sont bien définis et chacun intervient dans sa spécialité.

Deux agents de développement social dont un professionnel qui joue le rôle majeur de "réfèrent famille" et est garante du projet famille au sein du projet de la structure. Elle fait le lien avec l'ensemble de l'équipe et recense les besoins exprimés par les familles.

Ces deux agents de développement doivent intégrer un modèle d'intervention particulier par l'approche globale, multi acteurs et d'animation sociale locale favorisant la concertation dans l'objectif du changement social .

Ce binôme travaille en transversalité l'ensemble des actions du projet. Elles accueillent le public et accompagnent les bénévoles dans l'animation des activités.

Deux secrétaires ont un rôle primordial au sein de la structure. Elles sont source d'informations, sur un poste essentiel d'accueil, d'écoute et d'orientation du public. Elles ont un rôle "*pivot* " entre le public, l'équipe et les partenaires. Elles développent une expertise quant à leurs connaissances du territoire, du public, des dispositifs et des droits des usagers.

Un personnel d'entretien des locaux:

Ce personnel est mis à disposition de notre structure par une entreprise. Il est un membre à part entière de l'équipe et fait le lien avec nous sur la tenue des locaux de proximité, des incidents et est garant de la bonne gestion quotidienne des locaux.

5.2) La coordination du réseau d'acteurs

L'équipe du centre social anime et co-anime un réseau de partenaires et de bénévoles pour la mise en place de projets de territoire.

C'est une mission délicate et complexe, qui implique d'être au clair sur sa posture professionnelle. Les partenaires médicosociaux et éducatifs du territoire doivent appréhender une notion primordiale de développement social local qu'est *la démarche participative*. Le sens de notre intervention doit être sans cesse redéfini. Animer le réseau de partenaire implique de bien maîtriser les dispositifs d'action sociale et de connaître chaque structure, chaque institutions et ses missions respectives.

Par ailleurs, mobiliser et impliquer des bénévoles est un travail délicat et quotidien. Il est impératif de respecter leur rythme, d'être à l'écoute et d'être disponible.

Nous devons les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets individuels et collectifs, mettre en valeur leurs compétences et savoirs faire.

Il faut les impliquer au sein des actions, les former et leur trouver une place bien définie jusqu'aux instances décisionnelles.

Enfin associer ces deux entités bénévoles-professionnels nécessite d'expliquer et d'informer chaque interlocuteur de notre démarche, sur le sens de notre intervention et de démontrer de l'utilité d'une collaboration entre chacun dans l'intérêt du projet.

a) Les différentes formes de partenariat :



Partenariat engagé de coopération : participation au projet social territorial et la veille sociale

Partenariat de collaboration : mise en œuvre de projets en communs en lien avec le projet social et la participation des habitants

Partenariat ponctuel : qui permet l'interconnaissance des uns et des autres et de travailler sur des projets occasionnellement.

b) Les partenaires du projet :

Cf Tableau des acteurs et partenaires du projet (Annexe n°1)

c) L'association Anim'Actions Sud et les habitants

Le centre social s'appuie sur un réseau important d'une soixantaine de bénévoles dits « actifs » au sein des actions. Depuis juillet 2015, les bénévoles se sont investis dans la création de l'association Anim'Actions Sud qui a pour but de soutenir les actions du centre social jusqu'à leur autonomisation, de développer la participation des habitants et usagers du centre social et de contribuer à l'innovation sociale sur le territoire.

L'équipe du centre social doit être vigilant et attentif à l'accompagnement des bénévoles au sein des actions par la mise en œuvre de temps de rencontre et de formation. Nous nous appuyons sur un réseau de bénévoles et d'habitants qui doivent appréhender le projet social dans sa globalité afin d'être un soutien de l'équipe de professionnels dans une visée de développement sociale de territoire.

La promotion de la participation en transversalité de l'ensemble du projet favorise l'engagement et les prises d'initiative par les habitants qui s'engage au fur et à mesure de l'avancer du projet.

Nous rencontrons différentes formes de participation et d'implication des habitants suivant les projets et activités développées comme le montre la pyramide de MASLOW :



Afin de garantir la mise en œuvre du projet à l'échelle du territoire ainsi que la participation des différents acteurs locaux :

Le centre social **pilote la réalisation de diagnostics partagés** avec la population et les partenaires concernés, en proposant une stratégie d'intervention adaptée et en développant des projets d'intervention sociale. Ce diagnostic partagé est élaboré dans le but de faciliter l'expression et le recueil des différents points de vue des différents acteurs (population, acteurs associatifs, institutionnels, politiques, professionnels et économiques) sur toute la gamme des éléments constitutifs d'une réalité sociale :

1. Le territoire, sa situation, sa population, ses caractéristiques générales, son histoire, son patrimoine, son cadre de vie, son habitat, son urbanisme, ses relations avec l'extérieur, son activité économique. Dans ce cadre, je serais vigilante avec mon équipe à **tout ce qui** concerne les données d'ensemble du territoire.

2. La vie sur le territoire ou vie sociale : Les relations sociales, inter-personnelles, inter-générationnelles, interculturelles, inter-groupes, de voisinage, d'entraide, de solidarité, la citoyenneté, la vie associative..etc. Ici, je serais sensible à favoriser tout ce qui concerne le « lien social ».

3. Les « partenaires » du territoire ou système d'acteurs : les acteurs institutionnels, professionnels, politiques, leur action, leur fonctionnement, leurs logiques d'actions (spécialisées, ouvertes, participatives...etc) le partenariat, les projets partagés, la gouvernance pluri-acteurs, la gouvernance...etc. C'est tout ce qui concerne le « faire société ».

4. Les réponses aux besoins du territoire ou offre sociale : la couverture des besoins, « les trous » dans la couverture, les réponses agrégatives, les réponses sélectives, discriminantes, les réponses coordonnées...etc. Dans ce cadre le diagnostic partagé prendra en compte tout ce qui concerne la contribution (+ ou -) à la cohésion sociale.

Nous évaluons la mise en œuvre des projets et collaborons à des évaluations partagées de l'impact de politiques sociales sur le territoire afin d'en rendre compte aux membres du comité de pilotage.

Il porte une politique de communication sur le sens du projet du centre social auprès des partenaires, des habitants et de nos co-gestionnaires. Lors des comités de pilotage j'expose la situation du centre social et l'évolution de notre intervention auprès de la Caf 22 et de la ville.

Enfin, Le centre social **assure la gestion et la maintenance de l'équipement .**

En lien avec le personnel d'entretien, les services techniques de la ville et les services de gestion de la Caf22, l'équipe assure l'accueil du public en toute sécurité.

La fonction d'animation globale requiert que l'ensemble de l'équipe du centre social puisse accueillir, écouter et orienter l'ensemble de la population dans une visée de développement qu'il assure au sein du futur pôle de vie de quartier.

6) Bilan évaluatif

6.1) Retour des ateliers de la cohésion sociale

Les orientations du Plan de cohésion sociale :

- ✓ La solidarité
- ✓ L'éducation
- ✓ la démocratisation
- ✓ la citoyenneté

LES OBJECTIFS DU PLAN DE COHESION SOCIALE

1. Favoriser l'activation de la participation des habitants dans les projets mis en œuvre

- 1.1 Permettre une appropriation de cette démarche par les habitants en identifiant les différentes formes et niveaux de la participation pour chacune des actions
- 1.2 Apporter un accompagnement à l'organisation autonome des initiatives habitantes
- 1.3 Créer une culture commune entre les services publics et les associations autour de la participation des habitants

2. Rapprocher les institutions des habitants afin de permettre un meilleur accès aux droit pour toute la population

- 2.1 Organiser un accompagnement humain de proximité pour favoriser l'accès au droit de tous et lutter notamment contre la fracture numérique.
- 2.2 Faciliter l'accès des enfants et des jeunes à leurs droits (accès à la culture, aux sports, aux loisirs et à la santé).
- 2.3 Faciliter l'accès à l'offre culturelle pour tous les publics, en particulier les plus en distance
- 2.4 Adopter collectivement des actions ou démarches pour aller vers les personnes qui ne fréquentent pas les équipements de quartiers (personnes en situation d'isolement, personnes âgées, en situation de handicap, en situation de fragilité, familles monoparentales...)

3. Organiser des espaces ou des temps favorisant la rencontre, l'entraide, l'interconnaissance pour bien vivre ensemble et s'épanouir

- 3.1 Favoriser la rencontre entre les générations, les origines et les milieux sociaux dans des espaces de vie partagés
- 3.2 Articuler la logique de micro quartiers avec celle des grands quartiers permettant le partage et la mixité des populations
- 3.3 Organiser des manifestations de différentes natures (fêtes, réunions, évènements...) propices à permettre la rencontre et à une meilleure connaissance des acteurs du territoire
- 3.4 Améliorer le cadre de vie dans les différents quartiers (gestion des déchets / fleurissement / logement / commerces de proximité ...)

4. Valoriser et accompagner la fonction parentale et considérer le parent dans ses différentes dimensions

- 4.1 Favoriser les rencontres pour promouvoir les échanges entre parents et valoriser les expériences parentales.
Renforcer les compétences du parent dans les différents domaines le concernant
- 4.2 Favoriser les échanges entre les différents acteurs éducatifs pour mieux prendre en compte le parent
- 4.3 Accompagner les parents dans les difficultés qu'ils rencontrent

LES CONDITIONS NECESSAIRES / LES PRINCIPES D'ACTION

- Mettre en place un plan de communication visant à renforcer la circulation de l'information entre les acteurs du territoire et à permettre une meilleure lisibilité de l'offre de services
- Clarifier la gouvernance territoriale afin d'améliorer la coordination entre acteurs
- Évaluer avec les habitants la pertinence des différentes actions menées

6.3)

6.2) Identification des problématiques et enjeux sociaux sur le territoire Sud Briochin

➤ Une population isolée, éprouvant des difficultés sociales et économiques

La ville de Saint-Brieuc est considérée comme étant un territoire privilégié près de la côte, on y rencontre une mixité de population et une vie associative riche et diversifiée.

Cependant au cœur des quartiers d'habitat social, il y a une population en difficultés sociales, avec des personnes et familles isolées, qui vivent un sentiment d'exclusion et de solitude.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette problématique et notamment la rupture sociale engendrée par :

- ✓ la précarité de l'emploi (CDD et temps partiels) et l'inactivité (retraités), le chômage (perte de contact social, de repères temporels) et des difficultés économiques majeures.
- ✓ Des difficultés de santé, psychologiques et de conduites addictives.
Le centre social rencontre beaucoup de personnes éprouvant des difficultés de santé et en situation de handicap. Ces personnes ne peuvent pas se déplacer, se replient sur elles et se dévalorisent du fait de se sentir jugées. Elles n'osent pas aller à la rencontre des autres car elles ont peur de « déranger » ou d'être « un poids » pour autrui. Certaines se trouvent en incapacité à intégrer un groupe comme lors de sorties familiales par exemple, du fait de troubles psychologiques importants qui remettent en cause le fonctionnement du collectif.
- ✓ Des difficultés de mobilité avec des personnes ne possédant pas le permis ou de moyens de locomotion pour se déplacer sur le territoire. Ou bien encore des difficultés financières ne permettant pas d'entretenir le véhicule.

La majorité des personnes isolées sont des femmes seules avec ou sans enfants qui ne travaillent pas et n'ont pas de réseau social.

Par ailleurs le chantier de rénovation Urbaine engagé sur le territoire a renforcé se sentiment d'isolement, passant d'un mode architectural vertical (exemple des tours d'immeuble où les familles, les jeunes se retrouvaient en bas des tours pour discuter) à des structures horizontales où les habitants ne se côtoient plus et sont « chacun chez soi ».

➤ Des difficultés relationnelles parents-enfants

Une des problématiques majeures que l'on rencontre sur le territoire est en lien avec l'aspect démographique de la population et les difficultés sociales diagnostiquées. Notre public exprime souvent des difficultés de relations avec leurs enfants dues à un isolement social ou familial, à l'échec scolaire ou la déscolarisation, et à des tensions familiales. Les habitants se trouvent souvent isolés et ont besoin d'un lieu d'accueil et d'écoute pour échanger sur leur situation avec d'autres. Ils souhaitent avoir "des temps pour soi ", ou des temps de partage en famille, parfois accompagnés de professionnels.

En réponse, nous proposons un accompagnement à la fonction parentale ainsi que des activités parents-enfants afin de leur permettre de tisser un lien, de se retrouver dans des cadres différents de détente et de loisirs, de s'exprimer et de partager des moments conviviaux en famille.

Ce travail se fait en lien avec les partenaires sociaux de la petite enfance à l'adolescent afin d'apporter des réponses et des orientations adaptées à notre public et de contribuer aux resserrements des liens familiaux.

➤ Une population cumulant plusieurs difficultés

La majorité des personnes accueillies et orientées au centre social se trouvent confrontées à une mésestime de soi, un repli sur soi qui les empêchent souvent d'être en capacité de s'affirmer et de prendre part à la vie citoyenne.

Ces différents facteurs impliquent souvent un repli sur soi de la population, une rupture sociale aggravée dans un contexte économique morose.

Dans ce cadre notre rôle est de leur permettre de s'exprimer, de mettre en valeur leurs compétences, de favoriser la citoyenneté et de les intégrer à la vie du centre social.

Nous souhaitons reconnaître à chaque individu la capacité à être acteur de son histoire et des projets qui le concernent.

Aussi, pour ma part, il est nécessaire de définir les enjeux du projet de service au regard des besoins des usagers et d'identifier en quoi la participation des habitants est nécessaire à l'élaboration du projet.

Les enjeux :

x La diversification de la population induit un fort enjeu de « lien social »

Le projet de renouvellement urbain du territoire a permis de diversifier la population avec l'arrivée de nouveaux publics. L'enjeu pour les équipements de proximité est : comment favoriser le vivre ensemble ? Comment accompagner la mise en lien et favoriser la connaissance de l'autre ? Comment garantir une mixité effective ?

Le centre social devra veiller à accompagner les acteurs afin de garantir des accompagnements adaptés enclins de mixité et de lien social.

x le changement de la notion de proximité

Les réponses apportées par le centre social et ses partenaires doivent s'accroître sur l'ensemble du grand territoire et permettre une perméabilité des actions et une mobilité des habitants entre chaque quartier.

x la couverture des nouveaux besoins

En développant sa zone d'influence, le centre social devra être vigilant quant au diagnostic des nouveaux besoins repérés ainsi que les communautés de problèmes soulevés par les habitants. Il faudra nécessairement comprendre l'évolution de l'ensemble du territoire pour pouvoir s'adapter aux nouveaux besoins.

x la place des habitants et leur implication : la parole à saisir

Il est essentiel de donner la parole à tous et surtout de la redonner à ceux qui ne l'ont pas ou ne l'ont plus. Pour cela il s'agit « d'aller vers », « donner confiance » aux habitants et renforcer le pouvoir d'agir collectivement.

7) Le projet social 2018-2021

7.1 Orientations générales

Considérant les éléments mis en évidence par le bilan du précédent projet, les éléments du plan de cohésion social et le diagnostic du territoire, nous avons défini 4 orientations stratégiques dont le projet famille et retenu 2 principes d'actions comme orientations transversales du projet.

Nous les décrivons succinctement ci-dessous avant de les décliner dans l'arbre à objectif.

7.2 Principes d'actions :

La **participation et la communication** sont deux principes fondamentaux et transversaux à l'ensemble de nos actions.

Axe 1 – Développer la coordination des acteurs comme enjeux de proximité et de développement du lien social sur le territoire

Le rôle de fédérateur du territoire a été identifié par les partenaires et les habitants comme un enjeu majeur permettant de favoriser le développement social du territoire par la coordination du réseau d'acteurs et le développement de l'ingénierie sociale.

L'enjeu de lien social et de mixité a été identifié comme prioritaire autant au niveau des publics qui fréquentent le centre social qu'au niveau de l'ensemble du grand territoire et des habitants des micro quartiers.

La mixité est considérée sous son aspect social, intergénérationnel, interquartier, multiculturel mais aussi en termes de genre.

Au-delà des statistiques, il s'agit de « brasser les publics » accueillis par les structures et qui résident sur le grand territoire en créant les conditions de la rencontre et du « vivre ensemble ».

Il s'agira d'interroger le positionnement du centre social et de son rayonnement sur l'ensemble de sa zone d'influence.

Axe 2 - Projet famille : Animer le réseau pour renforcer les liens familiaux, parentaux et favoriser l'autonomie des jeunes.

Comme précisé par la circulaire Cnaf de juin 2012, les activités à destination des familles ont été rassemblées au sein de cet axe qui constitue le projet famille du centre. Elles sont ainsi clairement identifiées et peuvent être extraites du projet social global.

Le soutien à la parentalité et le renforcement du réseau partenarial positionnent le centre social comme un lieu ressource pour les familles.

Axe 3 - Promouvoir les espaces de citoyenneté et de soutien à la vie associative.

L'enjeu de citoyenneté, mis en œuvre au sein du centre social, est la possibilité offerte à chaque habitant à participer au dialogue, au débat et à son résultat, dans une construction collective. On s'attachera dès la démarche du renouvellement du projet, en vue de son agrément, à construire une démarche partagée entre tous les acteurs, chacun de sa place et de sa responsabilité.

Axe 4 – Projet d'accueil : Contribuer à l'adaptation de l'offre de service dans une démarche de développement social.

Axe 5 – Cadre de vie : Accompagner les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie.

7.3 Arbres à objectifs et résultats attendus (Cf Doc)

7.3) Arbres a objectifs et résultats attendus

L'arbre à objectifs décline les axes stratégiques e étape à suivre pour y parvenir. Ainsi, les objectifs généraux contribuent à atteindre l'axe stratégique.

De même, les objectifs opérationnels définissent le « chemin à prendre » en considérant les indicateurs de contexte pour atteindre l'objectif général auquel ils se rattachent. Enfin, la définition des résultats attendus pour chaque objectif général permet de préparer, de placer le projet dans une perspective d'évaluation.

Temporalité : **P1** : prioritaire (de 0 à 18 mois) ,**P2** : moyen terme (de 18 à 36 mois) ,**P3** : long terme (à partir de 36 mois)

Axe N°1 : Développer la coordination des acteurs comme enjeux de proximité, de développement du lien social et de la mixité sur le territoire						
Objectifs généraux	Résultats attendus	Indicateurs de contexte	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	ressources mobilisées	Temporalité*
Positionner le centre social comme coordinateur du réseau d'acteurs Mise en œuvre d'une expertise de DSL par le centre social en faveur du projet de territoire Positionner les missions du CS complémentaires des autres acteurs	- Une reconnaissance par les acteurs de l'expertise du centre social	- Besoin formulé d'articulation entre les interventions des acteurs	<i>Organiser et coordonner le réseau d'acteurs locaux pour mettre en cohérence les actions du territoire</i>	- Organisation d'animations et de rencontres territoriales et thématiques en fonction des problématiques et besoins observés	La Caf 22 - La ville - Les acteurs locaux (Anim'actions SudLe cercle, comité de quartiers..etc)	P1
	- Une mise en cohérence des actions du territoire	- Besoin formulé de lisibilité de l'offre de service par la création d'un guichet unique	<i>Articuler le recensement des besoins et l'analyse des besoins sociaux</i>	Mise en place d'une instance de concertation et de veille territoriale animée par le centre social		P1
	- une zone de compétence identifiée et reconnue qui garantit la cohérence entre les différents acteurs	- Ecart important entre zone de compétence et d'influence du centre social	<i>Initier une démarche de développement social avec les</i>	- choix de la méthode et des outils - mise en œuvre d'une instance de veille	- Les institutions (conseil départemental, prfecture, Ddcs , CARsat...)	p1
				Organisation de rencontres et d'actions de proximité avec les habitants dans les quartiers concernés	Les habitants et collectifs	P1

<p>Le centre social facilitateur des relations</p> <p>Contribuer au développement des relations sociales et des sociabilités</p> <p>Favoriser les solidarités par la création de commun</p>	<p>- une analyse des besoins sociaux des zones non couvertes</p>	<p>- Dispersion de l'offre de service sur le territoire</p>	<p><i>habitants</i></p>	<p>Accompagner et former le conseil citoyen et l'association Anim'action sud au développement social</p>		P2
	<p>- Création d'un guichet unique et d'un accueil global animé par le centre social au sein du pôle de vie de quartier</p>		<p><i>Se concerter avec la ville et les services de la politique de la ville</i></p>	<p>Organisation de temps de rencontres et de temps festifs (évènementiels) favorisant les échanges et la mixité</p>		P2
	<p>- Mise en œuvre d'une coopération interinstitutionnelle et de travail en réseau</p>		<p><i>Mettre en place une démarche concertée d'analyse des besoins et problématiques notamment sur les zones non couvertes</i></p>	<p>- Mise en place de groupe de travail avec l'ensemble des acteurs des quartiers - Organisation du pilotage - Délimitation des zones concernées et définition de la mission</p>		P1 P2
			<p><i>Préfigurer le rassemblement de différents services dans le cadre d'une approche territoriale au sein du pôle de vie en lien avec la Caf et la ville</i></p>	<p>- Informer les habitants du projet de pôle de vie de quartier (aller vers) - co piloter le projet d'équipement avec les services de la ville - Poursuivre une démarche de DSL et rester ouvert aux sollicitations de nouvelles structures et de nouveaux partenaires</p>		

Axe N°2 : Projet Famille : Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels et favoriser l'autonomie des Jeunes						
Objectifs généraux	Résultats attendus	Indicateurs de contexte	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	ressources mobilisées	Temporalité*
Soutenir les parents dans leur rôle	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions d'aide à la parentalité - Des actions communes avec les acteurs qui oeuvrent en particulier sur le soutien parental - Une veille des attentes des parents est mise en place - Les familles trouvent des solutions à leurs préoccupations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Action d'accompagnement à la scolarité et développement de la place des parents à prendre part au projet culturel - Demande croissante / accompagnement à la fonction parentale - Lancement du projet d'inclusion Numérique 	<i>Développer des actions de soutien à la fonction parentale</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de conférences, débats, rencontres conviviales parents/ enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - La Caf 22 - La ville - Les acteurs Educatifs : PRE Les écoles Les Associations d'éducation populaire et de parents d'élèves Sevice jeunesse de la ville PMI MDD - Les institutions 	P2
			<i>Développer le réseau partenarial</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux dispositifs autour de la famille (par ex : PRE) - Concertation avec les acteurs sociaux locaux (CCAS, MDD-PMI, etc.) - Développement de partenariat avec les acteurs de la famille (association de parents d'élèves, etc.) et les écoles 		P1
			<i>Accompagner les familles dans les évolutions numériques</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet Numérique : animations, débats pour les parents et leurs enfants - Intégration du numérique dans le cadre des activités de loisirs parents-enfants 		P1
						P1
Favoriser les liens intra et interfamiliaux	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution de nouveaux groupes de familles autour de projets - Des échanges intrafamiliaux sont organisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'activités familiales les mercredis et pendant les petites vacances - Existence de projet familles (week end) - Sorties familiales et accompagnement vacances 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Accompagner les familles dans la réalisation de projets</i> <i>Encourager la relation familiale par l'accès aux loisirs</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Activités parents- enfants, bourse aux jouets... Action « jeux en famille » Dispositif Vacances et sorties familiales - Développement de lien entre accueil de loisirs, accueil jeunes et les actions familles 	<ul style="list-style-type: none"> Les parents et collectifs de parents Les enfants et les jeunes Les familles 	P1
Faciliter la	Brassage des	Des familles avec	<i>Organiser des temps</i>	- organisation de temps conviviaux et		

<p>rencontre entre les générations</p>	<p>publics lien entre les différentes générations Des échanges intergénérationnels sont organisés</p>	<p>enfants et un public vieillissant avec de nombreux seniors sur le territoire Des seniors isolés recherchant le lien et les solidarités avec d'autres générations</p>	<p><i>de rencontre et d'échange entre les enfants, les parents et les seniors du territoire</i></p>	<p>d'échange intergénérationnel : ateliers cuisine, ateliers bois.....</p>		<p>P1</p>
<p>Accompagner les parents en lien avec les acteurs du territoire</p>	<p>Favoriser le lien avec les écoles, les associations de loisirs, les institutions... Garantir l'accès aux droits des familles</p>		<p><i>Accompagner les familles auprès des structures telles que les écoles, les associations et les institutions pour favoriser leur insertion sociale sur le territoire</i> <i>Faciliter l'accès aux droits et à l'information sur le quotidien des familles</i></p>	<p>- Mise en place d'actions avec le réseau partenarial : entre les parents et les écoles : Café des parents entre les associations éducatives et les parents : Café rencontre sur les quartiers - Mise en place de rencontre thématique et de débats entre parents et professionnels</p>		<p>P1</p>

Axe N°3 :Promouvoir les espaces de citoyenneté et de soutien à la vie associative.					
Objectifs généraux	Résultats attendus	Indicateurs de contexte	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	
Ouvrir l'équipement et les activités à l'ensemble des habitants du grand territoire Sud	Avoir une lisibilité mensuelle et annuelle de la fréquentation aux activités du centre social et Anim' Actions Sud	De nombreuses activités et initiatives mise en œuvre au centre social et sur le territoire avec un manque de visibilité à l'échelle du grand quartier	<i>Rendre accessible les activités d'animation de la vie sociale à toute la population et notamment les plus éloignés</i>	« Allers vers » l'ensemble des quartiers , ouvrir la zone d'influence du centre social	
	favoriser la rencontre et l'échange entre les habitants		Mise en œuvre de temps forts animés <u>par et pour</u> les habitants	<i>Favoriser la transversalité entre les actions inter-centre social et les actions du territoire</i>	Être présent sur l'ensemble du territoire sud et développer l'offre de services sur les micro quartiers
				<i>Faciliter l'accès des plus démunis aux activités en adaptant une politique tarifaire</i>	
				<i>Favoriser l'entraide entre habitant</i>	Développer le partenariat sur les micro territoire
				<i>Animer la vie sociale du territoire</i>	
Proposer des espaces et des activités répondant aux besoins et favorisant la participation	Mise en œuvre d'instances participatives claires des acteurs	Une vie associative diffuse et confuse sur le territoire	<i>Développer la Participation des habitants au sein des instances partenariales et de pilotage des projets</i>	Appropriation par les bénévoles et les bénévoles du projet global du centre social	
	Favoriser l'activation de la participation		Développement de la participation des habitants	<i>Renouveler la participation et le réseau de bénévoles</i>	« Aller vers » les habitants et développer leur participation
Soutenir la citoyenneté et les projets initiés par les associations		Aider les individus à adopter un comportement civique		un fort engagement bénévole sur le territoire qui doit être renouvelé	<i>Apporter un appui aux groupes d'habitants et aux associations</i>
	Mobilisation des acteurs pour				

<p>Soutenir les initiatives habitants-usagers</p> <p>Accompagner les bénévoles et les former</p> <p>L'équipe du centre social animera et coordonnera des instances participatives et de citoyenneté</p>	<p>développer un projet commun</p> <p>Développement des prises d'initiatives et de l'engagement citoyen</p> <p>Développement de nouvelles compétences des bénévoles</p> <p>Animation d'instances où siège des habitants</p>	<p>une demande des bénévoles d'être accompagnés voire former dans le développement de leurs compétences et la prise d'initiative</p>	<p><i>Être en appui et lieu ressource des associations</i></p> <p><i>Encourager la prise d'initiative et autonomiser les projets</i></p> <p><i>Développer les compétences et les savoirs faire des habitants et des bénévoles</i></p>	<p>Plébisciter les projets et proposer aux habitants de s'y inscrire</p> <p>Organisation de temps de formations/ informations pour les bénévoles et les habitants</p> <p>Animation et coordination du conseil citoyen</p>
--	---	--	---	---

Axe N°4 : <u>Projet d'accueil</u> :Contribuer à l'adaptation de l'offre de service dans une démarche de développement social et de lieu d'accueil pour tous.						
Objectifs généraux	Résultats attendus	Indicateurs de contexte	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	Partenariat mobilisé	Temporalité*
Développer le centre social comme lieu ressource d'identification des services Accueil du centre social : Un accueil global du pôle de vie de quartier	Le centre social facilitateur, expert du territoire	Pas de visibilité de l'offre de services du territoire	<i>Mettre en œuvre un projet d'accueil</i>	Création d'un livret d'accueil pour les habitants et les partenaires	- La Caf 22 - La ville - Les partenaires locaux - les institutions	P1
	lisibilité de l'offre de services	Confusion dans le rôle et place des acteurs du territoire		Mise en œuvre d'outils de communication pertinents : site internet , flyers, panneaux		
	Accueillir tous les publics et toutes les demandes du territoire			Création d'outils statistiques de recensement des demandes, d'analyse des besoins, publics concernés...etc		
Contribuer à la mise en œuvre du projet social de territoire Le Centre social, lieu d'écoute et d'orientation en perspective du Dsl	Développement de la vie sociale du territoire	Mission générale du centre social : fonction d'accueil d'écoute et des habitants du territoire dans une logique de DSL	<i>Mettre en œuvre un accueil global favorisant le développement social</i>	Organisation de l'accueil global et généraliste par le centre social au sein du Pôle de vie.		P1
	recensement des besoins et identification des problématiques			Création d'outils statistiques de fréquentation et de recensement des demandes des habitants-usagers pour mieux répondre aux besoins		
	Réponse adaptée aux besoins des habitants			Prospection par les secrétaires des activités annuelles proposées par les structures locales et mise à jour guide pratique		

<p>Aller Vers la population et accueillir sur tous les quartiers</p>	<p>Le centre social, lieu de vie sociale du territoire</p>					
<p>Permettre aux habitants d'accéder à leur droit</p>	<p>l'équipe du centre social qui oriente vers les acteurs relais en fonction des situations</p> <p>Des acteurs de l'action sociale qui accompagnent les bénéficiaires vers le centre social</p>	<p>Fonction Globale du centre social : Accueil de tous les publics du territoire.</p> <p>L'équipe du centre social et notamment le personnel d'accueil a une connaissance et une expertise du territoire</p>	<p><i>Positionner l'action sociale au sein des locaux (Pôle de vie)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Accueil de permanences sociales (MDD) et développement de cet accueil (permanence CCAS, Caf...) -Création d'un point information vacances (PIV) et accompagnement aux départs en vacances -Accueil, écoute et orientation par personnel qualifié du centre social - Travail en réseau avec les partenaires 		<p>P2</p>
<p>Favoriser l'accueil des enfants et des jeunes</p>	<p>Mieux recenser les demandes et besoins de ce public</p>		<p><i>- Mettre en œuvre un accueil adapté du centre de loisirs et des jeunes du Cercle - travailler en lien avec les structures jeunes et orienter vers le centre</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en lien avec le service jeunesse de la ville, Le cercle, la farandole et la base nature - Création d'espaces adapter aux jeunes (réfectoire pour repas, salle d'activités adaptées) - Création d'un espace de convivialité pour les jeunes, gratuit et ouvert à tous 		<p>P2</p>

<p>Porter une attention particulière aux publics les plus vulnérables</p> <p>Poursuivre les actions de lien social et Intergénérationnelles</p>	<p>Développer des accompagnements visant à intégrer les publics fragilisés</p> <p>Développer des actions entre les personnes âgées et les publics jeunes</p>		<p><i>Accueillir les personnes en situation de handicap et/ou d'isolement</i></p> <p><i>Proposer des activités intergénérationnelles de convivialité</i></p>	<p>Création d'une borne d'accueil adaptée (public handicapé, confidentialité)</p> <p>- Développement de l'offre de services et d'actions auprès des personnes vulnérables et / ou en situation de handicap et des personnes vieillissantes</p> <p>Orientation vers des activités collectives et intergénérationnelles</p> <p>- propositions d'activités : sorties, culture z'atous, cuisine ...etc</p>		<p>P1</p>
<p>Proposer des activités adultes d'épanouissement, d'accès à la culture et aux loisirs adaptés aux besoins des habitants</p>	<p>Enquête annuelle auprès des usagers afin de réajuster les activités</p> <p>Programmation en relation avec les attentes des habitants</p> <p>un effort particulier est porté sur les questions d'éducation en lien avec le Pôle Numérique</p>	<p>Allongement de la durée de vie et croissance du nombre de seniors</p> <p>Evolution des besoins en lien avec l'arrivée de nouvelles familles</p> <p>Forte demande d'éducation au numérique</p>	<p><i>Adapter l'offre de loisirs aux besoins sensibiliser;</i></p> <p><i>Éduquer, former et permettre l'accès des habitants aux pratiques numériques</i></p> <p><i>Développer la relation de proximité avec le public senior</i></p>	<p>- Bilan annuel des activités proposées</p> <p>-identification de nouvelles activités</p> <p>- Organisation et gestion de ces activités</p> <p>Intégration de nouvelles technologies via le pôle numérique</p> <p>Formation informatique et Internet</p> <p>Appui en accès libre</p> <p>ateliers thématiques (mail, tablette, etc.)</p> <p>- information, accueil et écoute</p> <p>- Coordination avec les dispositifs (un toit, deux générations)</p> <p>- Activité bien être et activités enfants/ Grands parents</p>		<p>P2</p> <p>P1</p> <p>P2</p>

L'accueil comme espace de convivialité et d'inclusion sociale	Des rencontres informelles au centre social	Demande des habitants d'avoir un espace « ouvert » pour lire le journal et discuter au centre social	<i>Créer un espace de convivialité favorisant la rencontre à l'accueil au sein du pôle de vie de quartier</i>	Création d'un espace de convivialité près de l'accueil du centre social avec Café, journaux pour que les habitants puissent se poser, se détendre et se rencontrer		
	émergence de nouvelles idées ou de communautés de problèmes par les usagers					<p>P1 (actuel)</p> <p>P3 (futur pôle de vie)</p>

Axe N°5 : Cadre de vie : Accompagner les habitants dans l'amélioration de leur condition de vie						
Objectifs généraux	Résultats attendus	Indicateurs de contexte	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	Partenariat mobilisé	Temporalité*
Améliorer le cadre de vie des habitants-usagers Concourir au mieux vivre sur les quartiers favoriser l'interconnaissance entre les quartiers	Des habitants investis sur les chantiers proposés	Une demande des habitants de les aider à améliorer (rénover)leur logement	<i>Promouvoir l'engagement citoyen au travers des différents chantiers participatifs</i>	Ateliers bricolage avec les compagnons bâtisseurs pour améliorer son habitat intérieur	<ul style="list-style-type: none"> - La Caf 22 - La ville - la politique de la ville (CGET, DDCS) - Les partenaires locaux - les institutions - service environnement, asso vert le jardin - les bailleurs - l'associations des compagnons bâtisseurs - les petits débrouillards 	P2
	Des rencontres entre les habitants des différents micro quartiers	une demande des habitants d'avoir des espaces publics entretenus avec des structures de loisirs gratuites pour adultes et enfants (aire de jeux, table de pique nique, barbecue...)		Ateliers autour du jardinage, des espaces verts et de l'environnement sur les différents quartiers : création de jardins partagés		
	Des habitants qui se profitent des espaces publics et investissent leur logement			Journée nature environnement en lien avec les chantiers « journée citoyenne » pour embellir les espaces extérieurs du quartier		
				Chantiers participatifs : constructions table de pique nique, aire de jeux.....		

Axe transversal : Renforcer la participation des habitants et la communication du projet						
Objectifs généraux	Résultats attendus	Indicateurs de contexte	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	Partenariat mobilisé	Temporalité*
Développer une la participation des habitants comme « une expertise d'usage » au sein du centre social	Avoir de nouveaux bénévoles au sein des activités et au sein de l'association Anim'Actions Sud	- capacité du centre social à accompagner des initiatives et des projets collectifs d'habitants	<i>Accompagner les projets d'habitants au sein du centre social en restant à l'écoute des préoccupations du quotidien</i>	- Poursuite de l'accompagnement des groupes existants(conseil citoyen , anim'Actions Sud...) - Veille nouvelles demandes ou projets	- La Caf 22 - La ville Les habitants-usagers le conseil citoyen	P1
	Avoir permis aux habitants d'organiser des temps de concertation sur des questions liées à leurs préoccupations	- demande des habitants à s'investir dans les projets	<i>Travailler des passerelles entre accompagnement social et actions collectives</i>	- lien avec les partenaires - orientation vers les actions collectives du centre - écoute et création d'autres temps de concertation collective	Anim'actions Sud Les partenaires locaux	
	Avoir des habitants impliqués dans les projets		<i>s'appuyer sur les activités existantes pour valoriser les initiatives d'habitants</i>	- mise en valeur des créations, expositions et réalisation de l'année - communication dans la presse		
			<i>Renforcer l'accompagnement de projets avec les habitants</i>	- communication fréquente dans les ateliers - organisation de la participation des habitants et bénévoles à la gestion		

				d'activités accompagnement du fonctionnement des commissions		
Objectifs généraux	Résultats attendus	Indicateurs de contexte	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	- services communication (Caf et Ville) - Les habitants- usagers	Temporalité*
Développer la communication sur le sens du projet pour favoriser la participation	Développement d'outils de communication pertinents et actuels pour tous les publics faire connaître les actions du territoire et du centre social	- Manque de visibilité du projet et des actions développées au centre social - Des actions à destination de tous les publics et sur l'ensemble du territoire	<i>Informers les usagers et les partenaires</i> <i>Développer la zone d'impact du centre social</i> <i>Création d'outils innovants de communication</i>	Création et développement du site Internet via le pôle Numérique, en lien avec des usagers Création d'un guide du territoire remise à jour Plaquettes centre social Mise en œuvre d'un plan annuel de communication Développement de nouveaux support à l'échelle du grand quartier	- le conseil citoyen - Anim'actions Sud - Les partenaires locaux	P1

7.4 Fiche action (annexe n°2)

7.5 Suivi et évaluation du projet sociale

7.5.1 Principes de l'évaluation

L'évaluation du projet est appréhendée comme une démarche de mise en valeur des capacités du Centre social à agir avec les habitants. Elle constitue une méthode indispensable du pilotage, du suivi, de la régulation de l'action. L'évaluation se fera tout au long des quatre années de la mise en oeuvre du projet. Elle s'appuie sur les objectifs opérationnels déterminés dès l'écriture du projet. C'est à partir de ces objectifs que sont mesurés les résultats obtenus. Chaque étape de l'évaluation permet de faire le point sur ce qui vient de se dérouler, d'identifier les acquis et les manquements, de prendre de nouvelles décisions pour la phase suivante. Le Centre social devra également vérifier si son projet est :

- cohérent avec les priorités retenues par les partenaires et les habitants sur le territoire,
- pertinent avec la démarche de développement local,
- efficace en termes de plus-value individuelle et collective pour les habitants.

a) Démarche :

Le projet social est le résultat d'une démarche participative et d'une construction commune des habitants, bénévoles, partenaires et salariés du centre. Ce document en est l'expression , et à ce titre, il constitue un guide et un outil de référence pour la mise en oeuvre des actions à mener. Développer une démarche évaluative s'y référant permet d'en analyser ses résultats. En apportant un nouveau regard sur le projet social, elle ne vient pas clôturer le cycle du projet, au contraire elle le relance, l'inscrit dans une dynamique et le fait vivre.

Les objectifs poursuivis sont à la fois de :

- pouvoir piloter le projet au cours de sa réalisation et ajuster les actions au regard des objectifs généraux afin de mieux répondre aux orientations
- prendre du recul sur le projet, avoir un regard critique, en identifier la plus-value, en vérifier son « succès » en utilisant les critères d'évaluation. Elle vise à nous faire progresser collectivement.
- Valoriser les réussites du projet

b) Organisation de l'évaluation

Pour mettre en oeuvre cette démarche nouvelle, le centre a effectué des choix sur les principes et les valeurs qu'il souhaite appliquer ainsi que sur la méthode de mise en oeuvre pour ces quatre années de projet :

Principes	Mise en oeuvre concrète
La continuité de la démarche : Elle doit permettre de gérer le projet en repérant les anomalies en cours d'exécution et d'apporter des corrections.	L'évaluation se déroulera semestriellement soit 2 fois par an au cours du projet

<p>Une démarche inclusive permettant d'associer toutes les composantes du centre et du territoire. Elle doit favoriser la concertation ;</p> <p>Simple, réaliste et efficace : L'outil d'évaluation doit pouvoir être utilisé en animation participative.</p> <p>Globale, au regard du projet à évaluer et à construire</p> <p>Basée sur des critères d'évaluation : l'efficacité, l'efficience, Atteint-on nos objectifs ? l'impact, la cohérence, la pertinence, l'opportunité et la lisibilité.</p> <p>Basée sur des indicateurs : la participation : A-t-on mobilisé des acteurs interne ou externe à la structure ? Le public visé a-t-il participé ? (nombre de bénévoles investis, les propositions) et l'attractivité (nombre de participants)</p>	<p>Les usagers, bénévoles, salariés et partenaires seront conviés à y participer. Un temps fort annuel sera organisé.</p> <p>L'outil proposé servira de trame d'évaluation et sera accessible à tous et simple d'utilisation (Cf annexe)</p> <p>Tous les axes seront évalués</p> <p>Pour les deux premières années nous mettrons l'accent sur le critère d'efficacité en mesurant les écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus.</p>
---	--

7.5.2 Organisation de l'évaluation

Le **comité de pilotage** est constitué des élus de la Ville des administrateurs de la CAF, des agents de direction de la CAF, des responsables d'action sociale de la Ville et des techniciens des deux partenaires, ainsi que des usagers, bénévoles du centre social. Le comité est chargé d'évaluer le projet, de valider les choix stratégiques, de rendre les arbitrages nécessaires à la conduite du projet. Le responsable du Centre Social est l'animateur de la séance, il rend compte du suivi du projet. Le comité de pilotage se réunit deux fois par an.

Le **comité technique** est constitué de techniciens de la Ville et de la CAF chargés de préparer le comité de pilotage. Il se réunit une fois par trimestre selon les points à aborder. Il sert à l'élaboration du budget annuel, et accompagne le responsable du centre social dans sa mission.

Le **comité des bénévoles** est réuni 4 fois par an pour faire un point de situation sur la mise en oeuvre du projet et réorienter si nécessaire les actions en fonction des attentes des habitants. Une journée des bénévoles permet de faire un tour d'horizon plus large une fois par an. Elle permet d'aborder les questions de coopération professionnels salariés, de former les bénévoles (animation d'activité, accueil du public...)

Les outils :

la mise en place de fiches actions qui synthétisent chaque projet permet d'identifier les échéances, les objectifs et les moyens. Ces fiches indiquent pour chacune de ces actions les critères et indicateurs d'évaluations.

7.6 Les moyens au service du projet:

7.6.1 Équipement

Le centre social est un équipement mis à disposition de la ville de Saint-Brieuc d'environ 850 m² composé d'une cuisine, d'une salle de réunion, de deux salles d'animation, d'une borne d'accueil et de huit bureaux administratifs.

7.6.2 Moyens financiers

Le budget de fonctionnement du centre social est de 317 922 € en 2017. Le co financement est pris en charge à 50 % par la ville de Saint-Brieuc et l'autre moitié est financée par la Caisse d'allocations familiales des Côtes d'Armor.

Un budget complémentaire d'environ 80 000 €, lié aux actions partenariales est sollicité auprès d'autres financeurs selon les projets comme l'action d'accompagnement à la scolarité ou encore le projet d'accompagnement aux départs en vacances des familles de l'agglomération Briochine.

Ce budget complémentaire est géré par l'association Anim'Actions Sud, qui est l'association des bénévoles du centre social en ce qui concerne nos actions de proximité ou encore la Régie des quartiers pour nos projets à dimension territoriale plus large.

7.6.3 Moyens Humains

L'équipe du centre social est composée de 7 salariés :

- 1 responsable (formation Assistante de service social, CAFERUIS)
- 2 travailleurs sociaux agent de développement (1 animatrice DEFA, 1 CESF)
- 2 Agents d'accueil à mi temps
- 1 agent d'entretien mis à disposition d'une entreprise de nettoyage
- 1 animatrice du projet d'accompagnement à la scolarité mis à disposition de l'amicale Laïque

De plus, le centre social fonctionne avec un réseau d'une cinquantaine de bénévoles dit actifs, qui s'implique au sein des activités du centre social et interviennent en lien avec l'association Anim'Action Sud.

7.7 le partenariat

Le réseau partenarial est dense et se constitue au fil du temps selon les projets et les besoins des habitants.

- Il existe un partenariat fort avec les différents services de la ville selon les projets à mettre en œuvre et les niveaux de technicité qu'ils requièrent.
- Nous travaillons aussi régulièrement avec les associations locales sur le quartier et en proximité (ex : comité de quartier de la croix St Lambert) pour formaliser des projets au plus près des préoccupations des habitants.
- Les bailleurs sociaux sont des partenaires incontournables de la vie locale et sont présents autour des animations de proximité.
- Les partenariats autour de thématiques telles que la « parentalité » s'organise avec les acteurs et les institutions locales (service petite enfants, PRE, crèche...etc)

Pour autant, nous sommes vigilants aux dynamiques nouvelles et accompagnons les nouvelles associations telles que l'association Anim'Actions Sud, le comité de quartier de Beauvallon et de la ville Bougault ou encore l'animation du conseil citoyen qui est une instance participative et citoyenne s'impliquant dans la vie du quartier.

8) La gouvernance

Suivant le plan de cohésion sociale, la gouvernance territoriale sera mise en place lors du comité de pilotage territorial, associant des représentants des habitants et des acteurs et partenaires du quartier. Ce comité de pilotage sera chargé de coordonner des actions du plan de cohésion sociale, d'exprimer les problématiques identifiées sur le quartier et d'être force de proposition en matière d'actions à mettre en œuvre.

Dans ce schéma de gouvernance le centre social de la Croix Saint-Lambert est positionné en tant que :

- x fédérateur et coordinateur du projet territorial et d'une stratégie de développement social territorial,
- x Instance d'ingénierie sociale
- x animateur de la vie sociale, vecteur d'innovation sociale sur le territoire
- x Lieu de diffusion de l'information, de la communication et de l'accès aux droits
- x Facilitateur des partenariats et de la mise en réseau.

9) Conclusion

Ce document est issu d'une démarche de près de 18 mois où différents acteurs, professionnels, habitants, bénévoles et partenaires se sont impliqués à différents niveaux et à différentes étapes du renouvellement du projet. La collaboration étroite avec la ville de Saint-Brieuc et la Caisse d'allocations familiales des Côtes d'Armor, nous a permis d'approfondir une réflexion commune et d'élaborer un plan de cohésion sociale à l'échelle de la Ville.

Le projet social de territoire constitue la feuille de route de ces quatre prochaines années, concernant les orientations prioritaires à mettre en œuvre.

Nous devons poursuivre le développement de cette démarche au quotidien par l'évaluation de notre action, faire évoluer nos projets et rester au plus près des préoccupations et besoins des habitants.

Nous pouvons aussi élargir nos frontières et être attentifs aux demandes exprimées par les habitants vivant sur le même bassin de vie du quartier Sud Briochin et inscrire notre action en lien avec la convention territoriale globale.

Pour ce faire, l'équipe du centre social est à votre disposition et à votre écoute pour accompagner vos projets.

ANNEXES

ANNEXE N°1

Évaluation du partenariat Territoire Sud Briochin

Partenariat actuel: X

Perspective de partenariat: X

Thématique : Lien Social et Citoyenneté		Partenariats		
Partenaire	Actions	Ponctuel	Collaboration	Coopération
Conseil Citoyen	Conseil citoyen Croix St Lambert – Ville Oger			x
Anim'Actions Sud	Actions : les bons pts plats activité bien être et santé mix'âges			X x x
Maison du département	Inclusion numérique			X
Ligue de l'enseignement Ville de St Brieuc Bibliothèque Cercle	Pôles numérique		x X x	X x
GEM	Barbecue, animations de proximité	x	x	
Comité des quartiers cx st Lambert	Sud en Fête	x	x	
Comité de quartier beuvallon	Animation de quartiers, fête des voisins	x		x

Ville CCAS	Un toit 2 générations prévention routière veille sociale Epicerie solidaire	X x	X x	X x
ORB	Actions intergénérationnelles: ateliers Ping pong		x	x
CPAM / carsat Ville service prévention promotion de la santé	Activité bien être et santé		x	x
Thématique : Cadre de vie et culture				
Bibliothèque	Animations culturelles		x	x
Culture Zatous	Offre culturelle – billetterie groupe thématique : collectif culture	x	x	
Le cercle – Service culturel	Groupe thématique : Collectif culture	x		x
La passerelle	Spectacles délocalisés Groupe thématique : collectif culture	x	x	
Bleu pluriel	Spectacles groupe thématique : collectif culture	x	x	
Comité des quartiers	Sud en fête groupe thématique : collectif culture		X	x
Service ville Direction citoyenne. Espace de proximité	Journée nature environnement- journée citoyenne			x
Compagnons batisseur	Atelier bricolage		x	

Bailleurs Sociaux : TBH CAH	Plan de cohésion sociale, demandes ponctuelles Ateliers bricolage	x		x
Thématique : Accompagner les familles – Renforcer les liens parents - enfants				
Maison du département	Accompagnement à la scolarité Activité parents – enfants : Prendre l'air en famille Groupe thématique : collectif parentalité jeunesse	x	x X x	x
Réussite Educative	Suivis des familles – Accompagnement à la scolarité Groupe thématique : collectif parentalité jeunesse		x x	x
Bibliothèque Albert Camus	Accompagnement à la scolarité		x	x
Chat perché	Groupe thématique : collectif parentalité jeunesse LAEP	x	X x	
Accueils périscolaires	Café des parents dans les écoles	x	x	
Farandole	Animations de proximité mix âges	x		x
Le cercle – Service Jeunesse	Animations de proximité parents – enfants collectif parentalité jeunesse	x	x	x
CIDFF	Groupe thématique : collectif parentalité jeunesse		x	x
Pmi	Groupe thématique : collectif parentalité jeunesse		x	x
Base nature	Animations de proximité parents – enfants: jeu de piste	x		
Ecoles	Café des parents dans les écoles accompagnement à la scolarité	x	x	x
Prev 22	Groupe thématique : collectif parentalité jeunesse		x	x
Domicile action armor tregor	Groupe thématique : collectif parentalité jeunesse animations de proximité parents – enfants		X	x

	informations vacances		x	
Associations de parents d'élèves	Cafés des parents dans les écoles		x	
Anima'Actions Sud	Accompagnement à la scolarité			x
Les petits débrouillard	Atelier bois parents enfants	x	x	
Caf CDS/ ASS	Collectif parentalité petite enfance		x	

Quartier :

Thème d'intervention :

- Action éducative
- Accès au droit
- Insertion sociale
- Développement économique
- Intégration et lutte contre les discriminations
- Santé
- Médiation
- Insertion professionnelle
- Service public de proximité
- Prévention de la délinquance
- Cadre de vie, habitat...
- Sports, loisirs, culture...
- Participation des habitants

Intitulé du projet :

Action nouvelle

- Reconducti

Porteur du projet :	Partenaires du projet : -
Personne référente ::;	-
	-

⌘ **Diagnostics**

⌘ **Objectifs de l'action :**

⌘ **Description de l'action :**

⌘ **Partenariat :**

⌘ **Publics concernés :**

⌘ **Dates, durée de l'action :**

⌘ **Niveau d'implication des habitants** (détailler les modalités de participations des habitants) :

⌘ **Résultats attendus :**

⌘ **Évaluation :**

Axe N°1 : Développer la coordination des acteurs comme enjeux de proximité, de développement du lien social et de la mixité sur le territoire

Objectifs généraux	Résultats attendus	Résultats obtenus				Résultats obtenus	Analyse des écarts
		Indicateurs Qualitatifs					
		--	-	+	+		
<p>Positionner le centre social comme coordinateur du réseau d'acteurs</p> <p>Mise en œuvre d'une expertise de DSL par le centre social en faveur du projet de territoire</p> <p>Positionner les missions du CS complémentaires des autres acteurs</p>	<p>- Une reconnaissance par les acteurs de l'expertise du centre social</p> <p>- Une mise en cohérence des actions du territoire</p> <p>- une zone de compétence identifiée et reconnue qui garantit la cohérence entre les différents acteurs</p> <p>- une analyse des besoins sociaux des zones non couvertes</p>					<ul style="list-style-type: none"> ✓ Est-ce que les participants ont été présents dans le projet ✓ Nombre de participants ✓ Nombre d'ateliers ✓ Taux de participation aux ateliers ✓ Nombre de propositions faites par les participants ✓ Nombre d'ateliers organisés par les participants ✓ Est-ce que le projet fait émerger d'autres besoins et propositions ? <p>Efficacité et efficience : Atteint-on nos objectifs ?</p> <p>La participation : A-t-on mobilisé des acteurs interne ou externe à la structure ?</p> <p>La communication du projet a-t-elle été suffisante ? Nombre de flyers, lieux de distribution..etc</p>	

ANNEXE n°4

ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT PROJET

Axe 1 : Le centre social comme lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accès aux droits.

Enjeux : Meilleure visibilité de l'offre de service en centre social

Actions	Objectifs	Effet / Impacts	Ressources mobilisées	Marges de Progrès
Fonction accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, Informer, Orienter les habitants • Favoriser l'accès aux droits • Développer la connaissance des Associations • Valoriser les actions du centre social • Viser de développement social de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et dispense d'informations pertinentes • Meilleure connaissance de leur environnement et des services • diversification de l'offre de service permettant l'implication des habitants 	<p>Fonction d'écoute et d'évaluation</p> <p>Personnel accueil et Travailleurs sociaux du centre social</p> <p>L'accueil est une fonction spécifique du centre social, qui est mis en œuvre par un personnel qualifié.</p> <p>La fonction d'accueil passe par un travail en partenariat avec les acteurs locaux, les institutions et l'ensemble des partenaires administratifs et médico-sociaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une borne d'accueil adaptée et identifiée avec un mobilier garantissant l'accessibilité, la confidentialité et l'autonomie du public - renouvellement et actualisation des informations - mise en œuvre d'un projet d'accueil - mise en œuvre d'un accueil multipartenarial garantissant l'accès aux droits et l'offre de services - mise en œuvre d'un livret d'accueil <p>Développement d'outils statistiques afin d'identifier le public, et permettre de mesurer l'ampleur de l'activité</p>
Accueil caf 1 ^{er} niveau Permanences : MDD, associations	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accessibilité aux services • Développer l'offre de service caf (Borne caf) • Garantir une orientation de qualité • Offrir des services de proximité garantissant l'accès aux droits 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux droits • information rapide • Faciliter les démarches des usagers • Développement des services • Autonomisation des usagers (ex : borne Caf) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'écoute et d'évaluation - Personnel accueil - Travailleurs sociaux - lieu identifié avec une Borne Caf et imprimante <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Caf 22 - Les institutions(Conseil, départemental, sécurité sociale) - les associations locales et 	<p>point annuel avec les Partenaires pour la Mise à jours des Informations nécessaires pour orienter</p>

			départementales	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la communication externe • Informer le public • Offrir une lisibilité sur l'offre de service du centre social 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la communication • faire connaître les actions du centre social au plus grand nombre • Toucher l'ensemble du territoire 	Fonction de développement de la communication outils pédagogiques et numériques Service communication de la Caf et de la ville Service Informatique de la Caf Prestataires extérieurs (imprimerie) Le conseil citoyen pour le journal	Poursuivre le développement de ses outils
<u>Gestion des locaux :</u> Prêts de salles développement des services et loisirs adultes	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement des actions des partenaires • Développer une offre de services et de loisirs adultes en réponse aux besoins • Favoriser l'accès aux loisirs pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins en locaux des acteurs du territoires • Répondre aux besoins des habitants pour se rencontrer , animer des soirées en famille 	Équipements, locaux Espace de rangement Partenaires : Association locale ou de l'agglomération briochine proposant des loisirs sportifs, culturels...etc(Collectif Armor Kizumba, Guenola Durot méditation, St Léon Art Aquarelle...etc)	Bien être des habitants et développement des services auprès des habitants du quartier Maintenir et développer de nouvelles offres de loisirs et d'activités

B. Le Centre Social coordinateur de projets partenariaux ?

Actions	Objectifs	Effet / Impacts		Ressources mobilisées	Perspectives	
		Quels partenaires	Effets attendus			
<p>Événementiels Actions de lien social et de convivialité (barbecue de l'été , fête de quartier, fête de Noël)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins des habitants • Développer des actions de convivialité et de brassage social • Offrir une visibilité de l'offre de service du territoire 	<p>Partenaires du territoire, les services municipaux de la ville, les institutions partenaires (département, aggro...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création de lien social et la mixité sur les quartiers. • Réponse adaptée aux besoins des habitants • Valorisation des compétences et la participation • Meilleure connaissance des différentes institutions • Synergie et complémentarité entre les acteurs du réseau 	<p>Équipement du centre social : locaux et matériels)</p> <p>Bénévolat : valorisation des travaux et des compétences mises en œuvre par les habitants</p> <p>partenariat : valorisation des actions et services du territoire</p>	<p>Lever les freins des relations interpersonnelles souvent développées au détriment des projets et de la valorisation des habitants: le centre social est une structure neutre qui coordonne le projet territorial, questionne le sens et la mise en cohérence des actions du territoire</p>	<p>- Le centre social coordinateur du réseau d'acteurs favorisant l'implication des habitants et le développement social du territoire</p>
<p>Forum / portes ouvertes présentation des actions en début d'année</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une dynamique Partenariale 					
<p>Soutien à la vie associative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire émerger des actions novatrices • Fédérer l'ensemble des services et structures du territoire 	<p>A destination des associations du territoire, des collectifs d'habitants ayant une démarche de développement social</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des actions de développement social de territoire • Développement des initiatives et de la citoyenneté 			

C. Le Centre Social favorise-t-il le lien social et l'accompagnement à la fonction parentale ?

Actions	Objectifs	Effet / Impacts		Ressources mobilisées	résultats	Marges de Progrès
		Quels partenaires	Effets attendus			
- Accompagnement à la scolarité	<ul style="list-style-type: none"> - remettre le parent au cœur de la relation enfant-école - Favoriser la réussite scolaire de l'enfant - valoriser les capacités de l'enfant et de ses parents 	PRE écoles et collège du quartier professionnels/ partenaires sociaux (MDD, TISF...)	<ul style="list-style-type: none"> - créer un mieux être de la famille - que les parents se saisissent des actions du centre social et en proposent - valoriser le parent dans sa relation parent- enfant - redonner confiance au parent et à l'enfant -dans les situations difficiles, rapprocher le parent de l'école. 	<p>Professionnels du centre social : l'équipe lors de l'accueil des familles, 1/3 temps ETPdes travailleurs sociaux</p> <p>on s'appuie sur les attentes et besoins des familles pour développer l'action ou rebondir sur de nouvelles actions.</p> <p>Locaux du centre social</p>	<p>26 familles inscrites sur l'année, soit 35 enfants concernés,</p> <p>30 bénévoles</p> <p>Bilan de l'action : positif.</p> <p>Implication régulière des parents, action reconnue par les écoles du quartier, échanges constants avec les enseignants, assiduité des enfants , satisfaction des bénévoles</p> <p>Actions émergentes autour des activités enfants - parents</p>	<p>Favoriser l'implication des parents dans les projets d'animation</p> <p>répondre aux bénévoles sur leur place d'accompagnant. Leur implication dans la gestion de l'action. (Anim Action Sud)</p>
- Cafés des parents dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> - aller à la rencontre des familles du quartier - faire connaître le centre social et ses actions - être à l'écoute des besoins des familles sur le quartier - collaborer avec l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - école Etablette (RRS) - école j Brel et Association de parents d'élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - moment de pause parent et d'écoute, d'échange sur la vie quotidienne, - échange avec les enseignants - renforcer les actions de l'APE 	<ul style="list-style-type: none"> - besoin matériel dans les écoles - depuis sept 2015 action maintenue par les travailleurs sociaux du centre social, malgré l'arrêt du collectif de professionnels café des parents 	<p>Nombre de familles : 10 par temps de café</p> <p>régularité dans l'action : au moins une fois par mois</p> <p>- réponse aux familles sur les activités organisées par le centre social</p>	<ul style="list-style-type: none"> - investissement des parents dans la préparation de l'action - développer l'action lors des temps forts avec l'équipe du périscolaire, avant les petites vacances
- Activité bien être et santé	- permettre un moment de bien être aux	- implication des partenaires travaillant	Créer : - le bien être,	- souhaits des participantes	- budget - séances de	- maintenir la mobilisation des mères

Atelier Informatique	femmes du quartier. - favoriser les échanges intergénérationnels entre femmes	autour de la santé et de l'accès aux droits santé ex : infirmière ,mdd chargée de mission prévention et promotion santé, cpam , centre d'examens de santé, et intervenants ponctuels	- l'accès aux droits santé - le lien et les dynamiques d'habitants	- intervenants extérieurs - partenaires - crédits politiques de la ville - locaux et matériel du centre social	découverte 1 fois par mois, + 2 thèmes approfondis chacun sur 5 séances. - 8 à 15 participantes - habitantes du quartier St Lambert/ville Oger. - liens créés entre les participantes, -mixité sociale - émergence de nouveaux besoins	de familles pour maintenir une action avec un public inter-générationnelle - réfléchir à la mixité du groupe pour répondre à la demande des hommes
Des filles en aiguilles groupe couture	-valoriser les savoir faire des habitants, apprendre des techniques de couture, -favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle,	Cette année 2015, action collective réalisée avec l'association « Bébés en avance » - intervenante professionnelle en couture	Échange sur les pratiques, conseil en couture au sein du groupe apprentissage de technique de couture en réalisant les travaux et vêtements pour les bébés ouverture du projet vers une action sociale, rencontre des parents de prématurés.		- valorisation de leurs savoir faire à travers les travaux réalisés, notamment avec l'association BBA : création de doudous.. -convivialité dans le groupe autour d'un café - apprentissage et approfondissement de techniques de couture à prix très accessible 7 personnes y viennent régulièrement	Favoriser la participation des habitants dans l'organisation de l'atelier
Les Bons Petits Plats	-permettre aux habitants de sortir de chez eux, de se rencontrer, de créer du lien. Accueillir les nouveaux habitants.	Associé aux barbecues de l'été	Convivialité au moment des repas. Valorisation de savoir-faire de certains habitants (chants et guitare, menus de pays, art	Des habitants -bénévoles qui préparent les repas, des familles qui viennent ponctuellement donner	6 bénévoles viennent régulièrement, + des familles lorsque les desserts sont préparés la veille, les mercredis	Élargir le groupe de bénévoles en associant des familles lors de la préparation la veille (les mercredis)

<p>- Accompagnement aux départs en Vacances</p>	<p>Valoriser les pratiques culinaires de personnes aux cultures différentes. Transmettre, valoriser les savoir-faire dans l'équipe de bénévoles-habitants.</p> <p>- favoriser un temps de bien être en familles - autonomiser les familles dans la construction de leur projet</p>	<p>- être complémentaire dans l'accompagnement des familles (AS, TISSF , Tutelle, Référente RE, AS CAF, etc....)</p>	<p>floral pour la décoration de tables...)</p> <p>dynamique dans l'équipe de bénévoles</p> <p>- leur permettre de connaître leurs droits sur les aides aux temps libre - autonomiser les familles en leur montrant comment réaliser un projet de départ en vacances - conseiller les familles sur les démarches liées aux vacances</p>	<p>un coup de main.</p> <p>Intergénération entre les personnes âgées et les familles avec enfants.</p> <p>Soutien d'un professionnel du centre social pour la coordination du projet</p> <p>- bureau du centre social - un professionnel de dispo 1X/ semaine sur cette thématiques - Point infos vacances</p>	<p>50 personnes y viennent . Le 3è jeudi du mois.</p> <p>Pendant les vacances scolaires, présence de familles avec enfants.</p> <p>- nombre de personnes et familles accompagnées et départ réalisé, - séjour qui a répondu aux attentes ou non - les suites</p>	<p>participer à des événements de quartier</p> <p>Autonomiser le collectif en s'appuyant sur les référents</p> <p>- permettre à un plus grand nombre de famille de se saisir des offres comme l'épargne bonifiée</p>
<p>Patio jardin partagé</p>	<p>- favoriser la rencontre, la convivialité et les échanges autour du thème du jardinage. Permettre aux usagers de s'approprier le lieu (patio). Valoriser l'accueil du centre social par l'esthétique dans le patio. Créer du lien avec les autres activités du centre social. Favoriser l'intergénération dans l'activité.</p>	<p>Conseils avec l'équipe des espaces verts de la Ville. Conseils et pose d'un composteur avec les animateurs du tri à l'agglomération.</p> <p>Intervention de l'association Vert le Jardin, et War dro an natur.</p>	<p>Séances régulières selon la demande des habitants. 5 personnes sont venues les mercredis matins.</p> <p>Actuellement, présence de familles avec enfants les mercredis après midi,</p> <p>le patio participe à l'accueil du centre social : fleurissement, embellissement, décoration du jardin en arts plastiques,</p>	<p>intervention d'animateurs nature pendant les vacances scolaires.</p> <p>Venue régulière de l'équipe des espaces verts.</p> <p>Lien avec l'activité accompagnement scolaire et avec les Petits Plats.</p>	<p>Création d'un espace fleuri et potager, de décorations,</p> <p>Demande des familles pour des activités de décoration de jardin avec des matériaux de la nature, pour des activités en extérieur en lien avec la nature. (le jardin est un support à des temps d'échange, de convivialité..)</p> <p>Mise en place d'une journée sur la nature et l'environnement le 27 avril 2016, avec les habitants, le conseil citoyen, et les partenaires du quartier.</p>	

<p>- Sorties familiales</p>	<p>- permettre aux familles d'organiser et de prendre en charge leurs temps de loisirs. - faciliter la consolidation des liens familiaux, - favoriser la mixité sociale, le lien social, - créer les conditions favorables à l'exercice de la parentalité en s'appuyant sur les compétences des parents. - favoriser la découverte de sites culturels et touristiques.</p>	<p>La régie des quartiers pour la gestion financière.</p> <p>Domicile Action : accompagnement de familles par des TISF</p>	<p>installation d'un salon de jardin coloré, pour la convivialité. Les passants s'y attardent et échangent des conseils.</p> <p>Plantations de légumes qui sont utilisés ensuite pour les petits plats.</p> <p>Plantes aromatiques pour réaliser des tisanes et créer des moments de convivialité.</p> <p>Permettre aux familles de sortir de leur quartier, notamment pendant les vacances d'été, de vivre des moments de loisirs en famille, à la journée avec le pique nique, la découverte de sites touristiques. Les familles participent à l'élaboration du programme et à l'organisation des sorties.</p>		<p>Le budget permet de réaliser 5 sorties pendant l'été, et 2 sorties dans l'année. 52 familles y ont participé dont 12 sont des ménages sans enfant ou personnes âgées. 57 % des familles bénéficient du tarif réduit.</p> <p>Les loisirs familiaux correspondent à une attente des familles. Les sorties leur permettent de rompre avec le quotidien sur leur quartier, de partager des moments avec les autres habitants, de vivre des moments privilégiés de</p>	<p>Nécessité de l'intervention régulière d'un animateur nature, pour maintenir une dynamique et répondre aux demandes techniques des habitants</p> <p>Forte demande des familles pour les sorties aux parcs de loisirs, aux zoos. Demande des personnes âgées pour des sorties avec les familles, en favorisant l'intergénération (elles ne souhaitent pas se retrouver entre personnes âgées).</p>
-----------------------------	--	--	---	--	---	---

<p>- Activités des petites vacances scolaires</p>	<p>- créer les conditions favorables à l'exercice de la parentalité, en valorisant les compétences des parents, en valorisant les savoir-faire des enfants avec leurs parents et ou avec leurs grands-parents.</p> <p>- favoriser le lien entre les générations, favoriser la mixité sociale et le lien entre les familles de différents sous-quartiers,</p> <p>favoriser l'implication des familles à la vie de leur quartier.</p>	<p>Programme en collaboration avec l'Accueil de Loisirs la Farandole. Collaboration avec le Musée pour des visites guidées d'expo, avec la Toupie pour le prêt de jeux.</p>	<p>Un programme des petites vacances scolaires est établi avec les familles. Lien avec les autres actions du centre social : le jardin, Les Petits plats,</p> <p>Les familles demandent des activités enfants-parents sur le thème de la cuisine, sur les activités manuelles.</p> <p>Présence de nouvelles familles à chaque période. Les activités d'éveil favorisent le lien, la convivialité, l'échange d'info, l'entraide, la participation des parents à l'organisation. Nous privilégions des petits groupes de 15 personnes environ (enfants avec parents)</p>	<p>Communication par tracts, et contact direct avec les familles, notamment pendant les cafés des parents dans les écoles.</p> <p>l'intervention d'artistes professionnels assure une qualité de la prestation. Les animateurs du centre social sont disponibles pour l'accueil des familles et le lien entre les participants.</p>	<p>détente avec leurs enfants</p> <p>pour les travailleurs sociaux, les loisirs familiaux sont l'occasion de mieux connaître les besoins des familles, d'échanger avec elles sur des projets, de partager des moments en dehors du quartier.</p> <p>73 familles différentes sur l'année, soit 79 adultes et 115 enfants.</p> <p>La place des parents est importante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le choix des activités, dans les thèmes choisis, dans l'organisation, - dans la valorisation de leurs savoir-faire en arts plastiques, en cuisine, en jardinage.... - dans la communication par le bouche à oreille. 	<p>Ces moments de loisirs enfants-parents favorisent une dynamique au centre social, un renouvellement des usagers du centre social, et développent le lien social sur le quartier .</p>
---	---	---	--	---	---	--

			<p>pour assurer une convivialité. Les groupes participent à 2-3 activités par après midi.</p>			
--	--	--	---	--	--	--

D. Le Centre Social favorise-t-il la participation et l'engagement citoyen ?

Actions	Objectifs	Effet / Impacts	Ressources mobilisées	Résultats	Perspectives
Anim'Action Sud	Créer une instance participative formelle et monter en compétence les bénévoles du centre social au sein des instances de gouvernance du projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la participation en centre social • valoriser le collectif de bénévoles-habitants • Autonomiser des actions par et pour les habitants 	Les bénévoles du centre social et les habitants du quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un collectif de bénévole en janvier 2013 • Création de l'association Anim'actions Sud le 1^{er} juillet 2015, représentant des bénévoles et habitants usagers du centre social • Portage d'actions depuis 2015 : Action d'accompagnement à la scolarité, et autonomisation d'actions telles que la couture, les bons petits plats..... • Mise en œuvre de temps de rencontre et formations des bénévoles 	Monté en compétence de l'association et des bénévoles du centre social
Le conseil Citoyen	Création d'une instance de concertation et de développement de projets avec les citoyens et des acteurs locaux sur les QPV	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des projets participatifs en zone QPV • Etre une instance de recensement des besoins de la population • Favoriser le lien entre les habitants et les acteurs locaux • promouvoir les actions du territoire 	Les habitants et les acteurs locaux en QPV	<ul style="list-style-type: none"> • Création du conseil citoyen en septembre 2015 porté et animé par le centre social en lien avec la ville • mise en œuvre d'actions citoyenne : création d'un journal, journée nature environnement • participation au rencontre des conseils citoyens • formation des conseillers citoyen et accompagnement du collège habitants à s'inscrire plus largement dans les actions du centre social • mise en œuvre d'une démarche d'«allers vers» les habitants afin de recenser les besoins 	Création d'une instance associative de conseil citoyen permettant leur autonomisation

